PERCEPTION

VOLUME 28, NOs. 1 & 2 Hiver 2005

CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

PAS RÉCONFORTANT :

Extrêmes climatiques

Collectivités vulnérables et personnes isolées

Services élusifs

PERCEPTION

Volume 28, No. 1 & 2, 2005

Perception est publié par le Conseil canadien de développement social, un organisme bénévole indépendant.

Conseil d'administration du CCDS :

Provinces de l'Atlantique
Patrick Flanagan (président)
Gregory Kealey
Stella Lord

Québec
Nicole Boily
James Carter
Lionel Robert
Deena White

Ontario
Michael Cushing
Paul Kovacs
Tony Martin
Sherrie Tingley

Prairies & T-N-O
Joan Feather
Wayne Helgason
Joceline Schriemer

Colombie-Britannique & Yukon
Jane Pulkingham
Graham Riches
Brian Wharf

Peter Bleyer (président–directeur général)

Équipe de rédaction et de production :
Nancy Colborne Perkins, rédactrice en chef
Arlette Sinquin, traductrice
Janet Creery, rédactrice adjointe
Laura Buckland, développement du marketing

Les opinions présentées dans les articles de *Perception* sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du CCDS.

Tarif annuel d'abonnement (2 numéros) :
Canada 24 $; É-U 34 $; International 40 $.
Prix d'un exemplaire : 6,50 $

Pour tout changement d'adresse, abonnement ou autre renseignement, écrire à : *Perception*
Conseil canadien de développement social
190, rue O'Connor, Bureau100,
Ottawa (ON) K2P 2R3.
Tél. : (613) 236-8977 Fax : (613) 236-2750
courriel : publications@ccsd.ca
Internet : www.ccsd.ca

N° de convention 40012390 de la Poste-publication

Tous droits réservés.

ISSN 0704-5263

Ce numéro de *Perception* et les antérieurs sont disponibles sur microfilm ou microfiche.
Contacter : Micromedia Limited, 20 Victoria St.
Toronto (ON) M5C 2N8 1-800-387-2689.

Table des matières

Éditorial
par Peter Bleyer 3

Leçons à tirer de Katrina : préserver la société civile face à une catastrophe
par Paul Kovacs 4

Arrêter de prendre ses désirs pour des réalités : planifier en cas d'urgence pour les personnes handicapées
par Gail Fawcett 7

Pourquoi les maladies chroniques doivent-elles s'accompagner de pauvreté et d'isolement?
par Michel Martin 9

Mises en garde de l'Australie
par Lynne Wannan 10

Le Progrès des enfants et des jeunes au Canada 2006 12

Réfuter les stéréotypes 12

Changement venant de l'intérieur 14

Créer un environnement sûr et positif pour les jeunes au Canada
par Pam Jolliffe 15

Profil d'un membre du CCDS : la maison St-Christophe, agent de changement social 17

Un coup de main pour les travailleurs pauvres
par Don Drummond et Gillian Manning 20

Le monde où nous vivons : vers une nouvelle architecture sociale
par Katherine Scott 22

Rebâtir les programmes sociaux
par Ben Carniol 26

Éditorial

Des ouragans, des inondations, l'eau potable contaminée.

Ce ne sont pas des choses que la plupart des Canadiens lient à leur vie quotidienne. Cependant, au cours de l'année écoulée une série de catastrophes, de craintes au sujet de virus insidieux et les coûts débridés de l'énergie nous ont fait réfléchir à notre vulnérabilité, tant au niveau individuel que collectif.

Ces événements ravageurs nous ont aussi montré ce qui peut se produire lorsque le gouvernement essaye de faire des épargnes à court terme en faisant des coupures dans la planification globale et dans le personnel qui met en œuvre ces plans.

C'est un fait que certaines catastrophes sont inévitables. Mais c'est aussi un fait qu'en sapant une fondation solide, on court tout droit au désastre.

Les coûts pour les individus, tant physiques que psychologiques, sont accablants. Les coûts pour la collectivité sont écrasants, et les coûts pour les gouvernements dépassent de loin ce que cela aurait coûté de bâtir un système efficace.

Les questions de vulnérabilité et de sécurité ont été un des points de mire de la recherche du CCDS depuis notre première édition de *L'Indice de sécurité personnelle* en 1998. Il est évident que pour la plupart d'entre nous, la sécurité c'est bien plus que les menaces de terrorisme.

Dans leur vie quotidienne, les Canadiens et Canadiennes se sentent en sécurité lorsqu'ils ont suffisamment d'argent pour vivre; lorsqu'ils sont en bonne santé et ont accès aux soins de santé en cas de besoin; lorsqu'ils savent qu'il y a des services sécuritaires et sains pour garder et éduquer leurs enfants; lorsqu'ils savent qu'il y a des services d'aide disponibles pour s'occuper de leur conjoint vieillissant ou de parents âgés.

C'est le dénominateur commun tout au long des articles présentés dans ce numéro d'hiver de *Perception*. La dévastation provoquée par l'ouragan Katrina sur la côte du golfe a illustrée de façon frappante comment la vulnérabilité sociale et économique peut rapidement se transformer en une lutte pour survivre dans des circonstances extrêmes.

Et nous courons de plus en plus le risque de voir un climat extrême en conséquence de la dégradation environnementale de notre planète. Ce qui souligne l'importance cruciale d'avoir une infrastructure solide, qu'elle soit composée de briques et ciment ou de compétences et capacités.

Dans son article «Arrêter de prendre ses désirs pour des réalités», Gail Fawcett examine comment une bonne préparation peut faire toute une différence, surtout pour nos concitoyens les plus vulnérables. Avec ses «Mises en garde de l'Australie», Lynne Wannan décrit ce qui se passe quand un système de services de garde d'enfants est mis en place sans l'infrastructure nécessaire et en donnant priorité à la commercialisation.

D'autres articles dans ce numéro de *Perception* comprennent des récits personnels émouvants de jeunes au Canada qui font courageusement face au racisme et aux dangers des quartiers pauvres des grandes villes, ainsi qu'un survol des risques accrus pour tous les jeunes au Canada. Afin de relier tous ces articles, nous présentons un résumé du premier document de la série du CCDS sur la nouvelle architecture sociale, intitulé «Le monde où nous vivons», par Katherine Scott.

Dans l'engagement continu du Conseil à esquisser des solutions, qui sont des étapes vers le monde que nous voulons, nous donnons un profil de la tâche extraordinaire accomplie sur le terrain et au niveau de la planification des politiques par l'un de nos organismes membres, la Maison St-Christophe, à Toronto.

Et enfin, mais tout aussi important, afin d'offrir davantage matière à réflexion ainsi que des suggestions de mesures à prendre, nous avons aussi inclus un article par deux économistes de la banque Toronto Dominion préconisant des politiques pour les travailleurs pauvres, ainsi qu'une rubrique sur la manière de rebâtir les programmes sociaux.

J'espère que vous apprécierez les informations contenues dans ce numéro de *Perception*.

Peter Bleyer,
Président-directeur général du CCDS

Leçons tirées de Katrina
– Préserver la société civile face à une catastrophe

par *Paul Kovacs*

La confiance est un fondement essentiel de la société civile. Des événements extrêmes — comme l'ouragan Katrina — mettent considérablement à l'épreuve les fondements de notre société moderne. Au cours de ces événements extrêmes, nous voyons des exemples des meilleurs et des pires comportements. L'étude de ces événements nous permet de tirer des leçons pour nous aider à nous préparer en vue de périls futurs. Les Canadiens sont vulnérables aux conditions climatiques extrêmes, et nous devrions apprendre des expériences récentes dans la côte du golfe du Mexique et ailleurs pour mieux faire le bien et prévenir le mauvais.

Les documents de recherche et le chaos à la Nouvelle-Orléans confirment que les personnes qui vivent en marge de la société sont très vulnérables lorsqu'une catastrophe frappe. Les problèmes de santé, l'insécurité financière, les responsabilités familiales, les abus, l'analphabétisme, l'incapacité et la dépendance, qui augmentent la difficulté de vivre, même dans des conditions idéales, peuvent menacer la survie pendant des événements extrêmes. Les bien nantis peuvent condamner leur maison et quitter la ville lorsqu'un ordre d'évacuation est donné, mais les personnes handicapées et celles qui vivent dans la pauvreté ont besoin de notre soutien pour préserver leur sécurité. Lorsque des aspects de notre société civile s'effondrent – ce qui se produit toujours, jusqu'à un certain point, au cours des événements extrêmes – un fardeau extraordinaire accable les plus vulnérables. On l'a vu clairement dans les comptes rendus télévisés en provenance de la Nouvelle-Orléans.

Certains citoyens se montrent à la hauteur de la situation. Des dizaines de milliers de bénévoles travaillent aujourd'hui à aider les victimes de l'ouragan Katrina. Des millions de gens dans le monde entier ont donné de l'argent et des articles pour soutenir la reconstruction de localités anéanties par les tsunamis en Asie du Sud. On a entendu des récits remarquables d'aide généreuse à des étrangers qui se trouvaient dans le besoin. Les documents de recherche sur les catastrophes regorgent de récits positifs au sujet de la compassion et de l'altruisme manifestés lorsque frappent des catastrophes.

Les documents de recherche contiennent également beaucoup d'avertissements. Les actes de pillage, la négligence à l'égard des personnes vulnérables, la violence à l'endroit des femmes, les suicides, l'exploitation et la fraude, les augmentations abusives des prix et les décès prématurés chez les personnes âgées qui semblent perdre le goût de vivre devant ces extrêmes sont des exemples des aspects pour lesquels la société devrait s'attendre à mieux.

> **Il est possible d'éviter que les risques naturels deviennent des désastres sur le plan humain.**

Le plus tragique, c'est peut-être le fait que la plupart des pertes attribuables à une catastrophe sont évitables. Nous pouvons et devons mieux gérer les risques associés aux événements extrêmes. Grâce à la préparation et à des investissements dans la prévention des pertes, il est possible d'éviter que les risques naturels deviennent des désastres sur le plan humain. Cette tâche prend davantage d'importance et devient plus urgente, compte tenu de la fréquence accrue des catastrophes naturelles.

Pourquoi les pertes sont-elles à la hausse?

Trois facteurs contribuent à la tendance internationale alarmante au chapitre des dommages causés par les conditions climatiques extrêmes : un plus grand nombre de personnes et de biens en danger, une infrastructure vieillissante et les changements climatiques.

La population mondiale augmente de 100 millions de personnes chaque année. Le nombre de personnes qui vivent à Vancouver – région réputée pour être vulnérable aux tremblements de terre – a doublé depuis 30 ans, et la valeur des propriétés a augmenté encore plus rapidement. De même, la population des localités côtières en Floride, qui sont vulnérables aux dommages causés par les ouragans, a plus que doublé au cours des 30 dernières années, et cette explosion démographique s'est accompagnée d'investissements massifs dans les nouvelles maisons et les nouvelles entreprises.

Au fil des ans, l'infrastructure publique qui aide la société à composer avec les phénomènes météorologiques violents s'est érodée avec l'âge et à cause de la négligence. Par exemple, les réseaux d'égouts pluviaux dans nos grandes villes ont été aménagés il y a de nombreuses décennies. Ils n'ont pas été conçus pour nos conditions climatiques actuelles et seront davantage éprouvés par les dangers de demain. Les gouvernements accordent souvent une faible priorité à la réparation et à l'entretien des infrastructures publiques lorsqu'ils déterminent leurs plans des dépenses, parce que ces réseaux ne sont pas à la vue et sont donc moins visibles. Mesurées comme une part de l'activité économique globale, les dépenses canadiennes consacrées aux infrastructures publiques représentent actuellement moins de la moitié de ce qu'elles étaient dans les années 1950 et 1960. On estime qu'il faudra plus de 60 milliards de dollars pour moderniser l'infrastructure municipale du Canada. On constate des tendances semblables dans le monde entier.

Et le climat a changé. Les événements extrêmes sont plus nombreux, et souvent plus violents. D'autres changements climatiques sont à prévoir, et il se produira davantage d'événements extrêmes de plus grande envergure. Pour la population canadienne, cela se traduira par des crues subites, des vagues de chaleur, des feux de friches, des inondations côtières et d'autres phénomènes du genre, plus nombreux et plus graves. Les climats extrêmes risquent davantage de causer des blessures ou des dommages.

Quels sont les risques?

Au cours des années 1990, les conditions climatiques violentes ont causé 650 000 décès, et le nombre de victimes de catastrophes devrait augmenter au cours de la prochaine décennie. Bien que 90% des décès causés par des catastrophes surviennent dans les pays en développement, la grande majorité des dommages matériels sont subis dans des régions développées, comme l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon.

Les conditions climatiques extrêmes ont causé des pertes financières de l'ordre d'un billion de dollars dans les années 1990. Depuis les années 1950, les pertes doublent tous les cinq ou sept ans, et elles sont appelées à plus que doubler encore au cours de la présente décennie. Par exemple, plus du quart des petites entreprises ne reprennent pas si elles sont forcées de fermer leurs portes à cause de phénomènes météorologiques extrêmes.

L'expérience du Canada est semblable à celle d'autres pays développés : décès peu nombreux, qui vont en diminuant, et dommages matériels importants, qui vont en augmentant. Au cours des 10 dernières années, nous avons connu la tempête la plus coûteuse dans l'histoire du Canada (1998), le feu de friches le plus cher (2003), l'ouragan le plus dispendieux (2003), et la tempête la plus coûteuse de l'Ontario (2005). On a déploré peu de décès et de blessures, mais d'importants dommages ont été causés aux maisons, aux entreprises et aux infrastructures.

Les systèmes de prévision météorologique avancée, les codes du bâtiment et les connaissances sur la sécurité sont au nombre des facteurs qui ont contribué à la réduction des décès et des blessures attribuables aux catastrophes aux États-Unis, au Japon et dans toute l'Europe. Les technologies modernes des satellites et des communications peuvent être utilisées pour avertir la population d'évacuer avant qu'un grave danger frappe, ce qui réduit le risque de décès et de blessures. Cependant, l'évacuation sera plus difficile pour les populations vulnérables – et les maisons ainsi que les édifices resteront pour affronter la tempête.

Comment prévenir les catastrophes?

Des dangers plus nombreux ne signifient pas nécessairement qu'il y aura davantage de catastrophes. Nous ne pouvons empêcher une tempête de frapper, mais nous devrions prendre des mesures pour l'empêcher de causer des décès et des dommages, afin d'éviter ainsi que le danger se transforme en catastrophe.

Grâce à l'action locale, nous pouvons bâtir des collectivités résilientes aux catastrophes. Les personnes, les entreprises et les organisations locales doivent être informés des périls dans leur collectivité. La connaissance des dangers est le fondement de la préparation et de la prévention des pertes. Quels périls pourraient menacer votre famille? Quelles précautions faudrait-il prendre *avant* que la menace se concrétise? Quelles sont les mesures les plus sûres à prendre pendant un événement? Que faire immédiatement après la catastrophe? Ces efforts devraient cibler la famille, l'école, le travail et les organisations communautaires. La préparation et les connaissances personnelles sont les outils les plus puissants pour réduire le risque de pertes.

Les efforts de préparation constituent le moment idéal pour se concentrer sur les populations les plus vulnérables de la société. Planifiez de manière à assurer la sécurité de votre famille et vérifiez que vos voisins, en commençant par ceux qui ont des besoins spéciaux, le sont également. Créez des réseaux avec des amis et des voisins pour coordonner ces efforts. La planification par temps clément permettra de garder le calme et la clarté d'esprit lorsque les problèmes se présenteront.

La confiance en notre société civile exige également que nos systèmes de soutien fonctionnent. Nous devons exercer des pressions sur nos gouvernements pour la construction d'écoles qui protégeront nos enfants des tremblements de terre et des tempêtes, l'installation d'égouts pluviaux capables de protéger nos maisons et nos entreprises des inondations causées par les fortes pluies, la conception de réseaux routiers sûrs en conditions extrêmes, le respect des codes du bâtiment pour la construction de maisons et d'édifices sûrs, et l'entretien de réseaux d'électricité résilients aux dommages causés par les intempéries. La science qui permet d'aménager des infrastructures publiques résilientes aux catastrophes est bien connue, mais les citoyens doivent faire pression sur les gouvernements pour s'assurer qu'ils en font une priorité.

Il y a près de 10 ans, j'ai fondé l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques pour promouvoir la recherche et la sensibilisation en matière de sécurité. Basé à la University of Western Ontario, l'Institut dispose d'une équipe de plus de 50 scientifiques travaillant dans des universités à l'échelle du Canada, qui participent à notre réseau de recherche pour étudier la résilience aux catastrophes. L'équipe compte des membres ayant reçu une formation dans les domaines du génie, de la climatologie, de l'hydrologie, de la sismologie, de l'économique, de la géographie, des sciences politiques, de la santé et du domaine des affaires. Nous avons établi des liens avec des organismes aux États-Unis, au Japon et en Europe, ainsi qu'avec des organisations nationales oeuvrant dans le secteur privé, dans le secteur public et dans le secteur bénévole et communautaire. La combinaison de recherches en sciences naturelles, en comportements et en politiques contribue à l'acquisition de connaissances pouvant être diffusées sur une grande échelle.

Certains programmes d'intervention précoce portent sur l'adaptation des maisons pour améliorer la résilience aux conditions météorologiques extrêmes, les meilleures pratiques pour la construction de nouvelles maisons, la sécurité pour les garderies et la planification de la continuité pour les petites entreprises. La recherche en matière de politiques se reflète dans la modernisation des mesures législatives régissant la gestion des urgences au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les secteurs des assurances, de la construction et de la gestion des urgences appliquent des aspects de nos recherches pour améliorer leurs pratiques d'entreprise et leurs activités de sensibilisation des consommateurs. Nous ne faisons cependant que commencer, et il reste beaucoup plus à faire.

Le plus gros impact des désastres frappe nos citoyens les plus vulnérables, mais une société prévoyante peut réduire ces risques.

Le Canada doit tirer trois leçons de l'ouragan Katrina : premièrement, il faut tenir compte des avertissements de danger imminent diffusés par les scientifiques. Ces avertissements ont été émis souvent pour la Nouvelle-Orléans et ont été diffusés dans un certain nombre de localités canadiennes, mais nous devons agir maintenant, avant que la catastrophe frappe. Deuxièmement, le plus gros impact des désastres frappe nos citoyens les plus vulnérables, mais une société prévoyante peut réduire ces risques en se préparant et en investissant dans la prévention des pertes. Troisièmement, les dangers ne doivent pas se transformer en catastrophes — un investissement de 10 à 14 milliards de dollars dans une infrastructure de protection pour la Nouvelle-Orléans aurait pu prévenir les dégâts de plus de 100 milliards de dollars.

La confiance est un des fondements de la société civile. Les pertes tragiques à la Nouvelle-Orléans ont mis au jour la vulnérabilité des habitants de cette ville — et de ceux des autres coins de la planète — aux conditions météorologiques extrêmes. Les habitants de la Nouvelle-Orléans ne pouvaient être assurés que leur infrastructure publique empêcherait les eaux de crue de l'ouragan Katrina de se déverser dans leur ville, et ils ne pouvaient être sûrs que les réseaux communautaires assureraient un environnement sécuritaire dans lequel survivre et reconstruire.

Les Canadiennes et les Canadiens s'interrogent sur notre état de préparation et notre résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes. J'espère que la leçon la plus importante tirée de Katrina fera de nous une société plus sensible à l'importance de la préparation, plus consciente de notre devoir de protéger nos citoyens les plus vulnérables, et une société qui se mobilise dans des mesures visant à assurer la sécurité de nos familles et de nos voisins.

Paul Kovacs est directeur exécutif de l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques et professeur auxiliaire de recherche en économie à la University of Western Ontario.

Arrêter de prendre ses désirs pour des réalités : planifier en cas d'urgence pour les personnes handicapées

par Gail Fawcett

Au cours de l'année passée, les Canadiens ont regarde avec horreur une série de désastres naturels de par le monde – un tsunami, des ouragans, des tremblements de terre, des inondations. Le nombre même et l'envergure de ces catastrophes se sont emparés de notre imagination et ont éveillé nos craintes. Les attentats terroristes récents et le souvenir du 11 septembre nous remettent sans cesse à l'esprit la nécessité d'être sur nos gardes. Comme si ce n'était pas assez, le spectre d'une pandémie mondiale de grippe aviaire nous hante de plus en plus. Il se pourrait que la crise du SRA de 2003 n'était après tout qu'un «exercice d'entraînement» pour la menace la plus sérieuse à notre existence depuis la grippe espagnole de 1918.

Tandis que les Canadiens continuent de se montrer à la hauteur en levant des fonds pour aider les victimes dans le reste du monde, on se pose de nombreuses questions sur notre propre capacité de faire face à un désastre à grande échelle. Sommes-nous prêts? Un article récent sur le site Internet de CBC Unlocked ([trad.] «Le Canada n'est pas en mesure d'évacuer ses grandes villes», par Yanick Dumont Baron, en septembre 2005) faisait remarquer que les grandes villes canadiennes n'ont pas de plans d'évacuation bien développés.

Cette absence de plans clairement établis est particulièrement inquiétante pour les plus vulnérables d'entre nous, les personnes handicapées étant peut-être les plus vulnérables. Les bulletins de nouvelles sur les catastrophes dans le monde décrivent un chaos total et la survie des plus résistants. Quelle serait la situation des personnes handicapées en cas de désastre au Canada?

Environ trois quarts de million d'adultes handicapés au Canada ont déjà des besoins de soutien non remplis pour leurs activités quotidiennes. Si nos structures actuelles de soutien ne peuvent répondre à leurs besoins dans les meilleures circonstances, à quoi peut-on s'attendre dans le pire des cas?

Nos villes et municipalités se doivent d'examiner sérieusement leurs plans en cas de désastre et se demander s'il y a vraiment des mesures prévues pour les personnes handicapées. Y a-t-il du personnel compétent assigné pour aider ceux qui en auraient besoin en cas d'urgence? Ce personnel a-t-il reçu une formation suffisante? Les plans sont-ils viables?

Si nos structures actuelles de soutien ne peuvent répondre à leurs besoins dans les meilleures circonstances, à quoi peut-on s'attendre dans le pire des cas?

Pour commencer, il faut tenir compte des réalités des personnes handicapées.

Certains segments de la population des handicapés — comme les personnes âgées handicapées et ceux qui sont en établissement de soins à long terme ou dans des foyers de groupe — sont plus susceptibles de vivre à proximité de plusieurs autres personnes. Ce genre de mode de vie peut se révéler à la fois positif et négatif en cas de désastre. Dans le cas d'une pandémie, cela causerait un plus grand risque de contamination. Dans le cas d'un désastre climatique quelconque, on s'imagine que ces établissements suivraient un plan d'évacuation établi d'avance. Cependant, les résidents d'hospices pour personnes âgées qui sont morts noyés comme on l'a vu récemment à la Nouvelle-Orléans lors de l'ouragan Katrina, nous font nous rappeler de ne rien prendre pour acquis.

Un autre contingent de la population des handicapés est plus susceptible de vivre seul et de se trouver assez isolé. Les personnes handicapées ont plus tendance à déclarer avoir moins de parenté et d'amis proches que les personnes non handicapées : plus de 46% disent avoir moins de cinq amis ou membres de la famille proches. Alors qu'ils auraient moins de risque d'entrer en contact en cas d'épidémie, cela pose d'énormes défis pour répondre à une série d'autres désastres.

Mais les plans de réponse à un désastre de plusieurs municipalités au Canada ne tiennent pas compte de

cette réalité, selon leurs propres sites Internet. Ces administrations prennent pour acquis que les personnes handicapées ont accès à un réseau d'individus sur lesquels ils peuvent compter en situation d'urgence. D'après les drames que nous avons vus se dérouler autour du monde, nous devons nous demander s'il est réaliste de compter sur l'aide d'individus qui, s'ils vivaient assez près pour leur venir en aide, seraient probablement eux-mêmes en train de se démener pour sauver leur vie.

Dans tout plan des villes en cas de désastre, il est important d'identifier les personnes handicapées qui seraient en difficulté en cas d'urgence. Il est aussi important de développer un registre de besoins – et de s'assurer que cette information est transmise à ceux qui devront s'en servir. Le Conseil canadien des aveugles raconte l'histoire d'une personne dans le Sud de l'Ontario qui a appelé le 911 pour avoir de l'aide pendant la panne électrique générale de 2003. Ce n'est qu'après avoir monté 23 étages que les pompiers ont découvert que cet individu était dans un fauteuil roulant. Les pompiers ont dû redescendre jusqu'à leur camion pour remonter avec un équipement spécial leur permettant de descendre en sécurité cette personne dans les escaliers.

Les personnes avec des incapacités motrices graves font face à un défi évident en cas d'inondations, d'attentats à la bombe, d'incendies, de tremblements de terre et de conditions climatiques extrêmes. Des préparatifs prévus d'avance peuvent faire toute la différence pour les personnes dans cette situation. Nous savons que dans le cas des attaques du 11 septembre, la présence de chaises d'évacuation (Evac+Chairs) dans les tours a sauvé la vie de plusieurs individus en fauteuil roulant. Cependant, il est important de se rappeler qu'il est nécessaire d'avoir des personnes avec la formation suffisante pour aider à l'utilisation de plusieurs de ces équipements pour qu'ils soient efficaces. Des technologies de sauvegarde ont quand même besoin d'un bon plan et de communications claires.

Aux États-Unis, une enquête menée par la National Organization on Disabilities a indiqué que près des trois cinquièmes (60%) des personnes handicapées ont dit ne pas savoir qui contacter pour les plans d'urgence si une catastrophe venait à frapper leur collectivité. De plus, la moitié des personnes handicapées qui avaient un emploi ont dit que leur milieu de travail n'avait aucun plan en place pour les évacuer de façon sécuritaire en cas d'urgence.

Lors d'une catastrophe, il serait déjà assez difficile de communiquer les plans au grand public. Certaines incapacités posent un défi énorme face à ce type de communications d'urgence. Par exemple, quelles stratégies seront utilisées pour communiquer des plans de secours en cas de désastre aux personnes avec une incapacité de l'ouie ou de la vue. Les personnes sourdes-aveugles posent un défi encore plus grand en matière de communications. Il pourrait aussi s'avérer difficile de joindre les personnes avec une déficience intellectuelle ou mentale, et cela pourrait être encore plus difficile pour ces individus de faire face à un désastre. Il est essentiel d'utiliser un langage clair et simple pour donner des informations de secours en cas de désastre.

Nous devons aussi réfléchir aux contrecoups d'une catastrophe. La perte de soutiens peut avoir un effet dévastateur pour certaines personnes handicapées. Pour beaucoup d'entre elles, les soutiens dont elles ont besoin proviennent de plusieurs sources. Notre système canadien de soutiens aux personnes handicapées — que ce soit des soutiens du revenu, la fourniture d'appareils ou d'accessoires, de médicaments ou l'aide avec les activités quotidiennes — a souvent été décrit comme un ensemble disparate de pièces détachées. Le système de soutien de nombreuses personnes a été soigneusement mis en place au fil des ans et il ne serait pas facile de rétablir ces soutiens dans un environnement en train de se remettre d'un désastre. Tandis que nous entendons souvent parler des difficultés auxquelles font face les victimes de désastres pour obtenir des documents essentiels comme des certificats de naissance et des permis de conduire, la situation de nombreuses personnes handicapées serait probablement encore beaucoup plus complexe. C'est une raison de plus d'essayer de rationaliser notre système de soutiens aux personnes handicapées.

Nous sommes réconfortés par des récits d'héroïsme dans lesquels des individus ont agi de façon extraordinaire pour venir en aide à des personnes handicapées, et nous frémissons en entendant d'autres rapports où seuls les plus forts ont pu survivre. Mais nous ne pouvons laisser au hasard le sort des personnes handicapées. Ce n'est pas le moment en période d'urgence de commencer à développer la capacité communautaire. N'attendons pas d'avoir les nerfs à bout et nos cerveaux débordés par les événements. Nous devons planifier, éduquer et assigner les responsabilités dès maintenant, pendant que nous le pouvons.

Gail Fawcett est chercheure associée cadre supérieure au CCDS et auteur des Fiches d'information du Conseil sur la recherche concernant les personnes handicapées.

Pourquoi les maladies chroniques devraient-elles s'accompagner de pauvreté et d'isolement?

par Michel Martin

Seulement deux mois après mon 40e anniversaire, j'ai contracté une maladie rare du nom de « syndrome de Goodpasture ». Cette maladie amène le système immunitaire à rejeter les poumons et les reins. Jusqu'à récemment, il s'agissait d'une maladie mortelle.

J'ai eu de la chance. Des médicaments anti-rejet m'ont permis d'en réchapper avec des poumons endommagés, mais qui fonctionnent toujours. Cependant, mes reins ne fonctionnent plus et je dois me soumettre à des dialyses pour continuer à vivre. Une fatigue persistante et des rechutes continuelles de maladie m'ont forcé à cesser de travailler il y a 12 ans.

Je vis maintenant d'une pension d'invalidité de moins de 900 $ par mois que je reçois du Régime des rentes du Québec. C'est peu, mais ce pourrait être pire. Le régime d'assurance-médicaments du Québec couvre environ 2 000 $ de médicaments par mois et je vis dans un logement social abordable et de bonne qualité.

Comment font les autres Canadiennes et Canadiens pour vivre s'ils ont le malheur d'être malades, pauvres ou âgés?

Je vis frugalement et m'en tiens à un budget rigoureux. Malgré tout, l'achat du moindre article nécessite au moins un mois de jongleries avec les priorités. Une soirée en ville, un modeste repas au restaurant ou l'achat d'un cadeau sont pratiquement impensables. Ma vie sociale dépend du soutien actif de mes amis et de ma famille. Je suis habituellement confiné dans mon appartement puisqu'il faut de l'argent que je n'ai pas pour aller où que ce soit.

Malheureusement, de nombreux Canadiens et Canadiennes pauvres, âgés ou atteints d'une maladie chronique se trouvent dans une situation semblable, voire pire. Qu'est-ce qui empêche les gouvernements du Canada de pourvoir convenablement aux besoins des personnes qui vivent dans la pauvreté?

D'aucuns soutiennent que cela coûterait trop cher. Je ne suis pas de cet avis. Je crois que l'augmentation des soutiens du revenu pour les personnes pauvres intensifierait en fait l'activité économique locale, qui est importante pour les petites entreprises. Et si elle était pratiquée à l'échelle nationale, je crois que cela contribuerait à une activité importante dans tous les secteurs. Les personnes qui vivent dans la pauvreté ont un si maigre revenu qu'elles ont tendance à le consacrer à l'achat de biens de première nécessité.

Selon un autre argument contre l'augmentation des soutiens du revenu pour les personnes pauvres, cela les dissuaderait de travailler. Cet argument est manifestement erroné. Qui voudrait renoncer à un emploi rémunéré pour vivre d'une si maigre somme?

La peur des facteurs dissuasifs provient de la faiblesse du salaire minimum. Si nous rajustions à sa valeur d'achat actuelle le salaire minimum de la fin des années 1960, à l'époque où il s'établissait à 1 $ de l'heure, il serait de 15 $ de l'heure — soit beaucoup plus que les 7 $ à 8 $ de l'heure pratiqués dans la plupart des régions du pays. Si le salaire minimum était plus élevé, les pensions d'invalidité et les prestations de bien-être social le seraient également.

Il y a toujours eu de la résistance à consacrer de l'argent aux soutiens et aux services sociaux, et il y en aura toujours. Au cours de la période de prospérité qu'ont été les années 1960, le Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) proposé par Lester B. Pearson a suscité une vive opposition. Aujourd'hui, dans les premières années prospères du 21e siècle, on constate peu d'enthousiasme pour combler le grand trou creusé dans les programmes de transfert fédéraux au milieu des années 1990. Sans le RAPC, toutefois, même l'aide sociale à ses niveaux actuels n'aurait pas été possible – et, si l'on ne renfloue pas l'actuel Transfert social canadien, il sera impossible d'offrir un soutien convenable aux membres vulnérables de notre société.

L'augmentation des soutiens du revenu pour certaines populations vulnérables est plus qu'une question de charité. Il s'agit également de préparer notre propre avenir. Nous finirons toutes et tous par vieillir, et nombreux sont ceux et celles qui contracteront une maladie chronique. Cela peut se produire dans la quarantaine, comme cela m'est arrivé, ou, si vous avez de la chance, ce ne sera pas avant l'âge de 50, 60, 70, ou même 80 ans. Mais cela se produira tôt ou tard. J'espère cependant que, d'ici là, le Canada aura évolué pour devenir une société socialement responsable afin que votre maladie chronique ne vous plonge pas dans l'isolement et la pauvreté.

Michel Martin est un ancien journaliste pigiste. Il vit à Hull (Québec) et écrit pour éviter de sombrer dans la folie à cause de la maladie, de la pauvreté et de l'isolement social.

Mises en garde de l'Australie

Au cours des vingt dernières années, l'experte australienne en services de garde d'enfants, Lynne Wannan, a observé l'impact des services lucratifs d'éducation préscolaire sur une grande échelle dans son pays. Avec l'aide de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, elle a sillonné le Canada pendant trois semaines en octobre 2005 pour partager les leçons tirées des antipodes.

Le CCDS a parrainé son discours de clôture lors d'une séance d'information qui a eu lieu le 20 octobre au Cercle national des journalistes du Canada, à Ottawa. Au cours de cette séance, Mme Wannan a présenté des mises en garde tirées de l'expérience australienne, ainsi que ses impressions sur la situation des services de garde au Canada. Elle a également répondu à des questions sur l'échelle de rémunération des travailleuses des services de garde et sur les services de garde adaptés à la culture des jeunes Autochtones.

Cette séance tombait à point nommé. À peine un mois plus tard, une controverse naissait au Québec au sujet de la présence accrue de chaînes commerciales de services de garde d'enfants au sein de ce qui était considéré comme le modèle provincial de services de garde. Puis, les services de garde et, plus particulièrement, l'idée de financer les parents plutôt qu'un système, sont devenus un important enjeu électoral.

Voici un extrait de la séance d'information du CCDS. Un rapport plus complet de la séance est affiché sur le site Web du CCDS, à l'adresse www.ccsd.ca.

LYNNE WANNAN :

Je me suis principalement intéressée à la transformation des services de garde d'enfants en une industrie lucrative.

Avant 1991 en Australie, nous étions dotés d'une infrastructure principalement publique et sans but lucratif pour les services de garde d'enfants. Nous disposions également d'un plan national pour l'élaboration d'un système universel, abordable, accessible et de qualité. Nous avions décrit ce que nous voulions à peu près de la même façon que vous.

Le gouvernement fédéral accordait la priorité aux communautés les plus nécessiteuses. Les services de garde d'enfants recevaient des fonds d'investissement du gouvernement et les garderies étaient presque toujours construites sur des terres du gouvernement. Les services de garde d'enfants, dotés d'un comité de gestion formé de parents, étaient sans but lucratif et vraiment publics. J'avais le rôle de faciliter les propositions de services de garde d'enfants dans les communautés défavorisées et à faible revenu.

Puis, en 1991, le Parti travailliste, qui formait un «gouvernement progressiste», a élargi le financement au secteur à but lucratif. Il a invoqué pour ce faire les arguments que vous entendez aujourd'hui : les familles doivent avoir le choix; il est injuste que les familles qui ont accès aux services sans but lucratif obtiennent la subvention fédérale tandis que celles qui ont recours aux services de garde privés n'en bénéficient pas; le marché est mieux en mesure d'offrir des services de garde de meilleure qualité et à moindre prix, etc.

En fait, aucun de ces objectifs économiques des rationalistes n'a été atteint. Les résultats ont été à l'opposé des buts visés par le gouvernement.

Après 1991, une affectation de fonds sur quatre ans pour les services destinés aux enfants a disparu dès la première année. Le secteur communautaire avait averti le gouvernement que cela allait se produire si aucune forme de contrôle n'était exercée. Il est plutôt alléchant pour une entreprise d'obtenir environ 60% de revenu garanti du gouvernement.

Les services de garde à but lucratif ont été autorisés à s'implanter là où ils le désiraient. Des services ont été établis à des endroits où l'on savait que les services existants fonctionnaient bien, où il y avait un marché, où l'on pouvait faire de bonnes affaires. Un de nos états au climat doux a commencé à foisonner de services de garde parce que les retraités touchant une pension qui vivaient dans cette région ont investi dans les services de garde.

Le financement n'était plus destiné au service, mais aux parents – je sais qu'il s'agit également d'un enjeu ici au Canada. Bien sûr, cette mesure visait à laisser le choix aux parents, et leur choix était censé déterminer l'évolution des services. Cependant, les parents n'exercent pas vraiment de contrôle sur *l'endroit* où s'installe un service; ils peuvent seulement acheter un service si celui-ci existe. La notion voulant qu'ils influencent le marché est un peu absurde, à mon avis. À ce jour, la demande est toujours plus grande que l'offre.

Étant donné qu'un si grand nombre de services ont ouvert leurs portes dans des régions où il y avait déjà beaucoup d'autres services, les parents qui travaillent

n'ont plus eu la priorité. Je n'ai aucune objection à ce que des parents qui ne travaillent pas aient accès aux services de garde. Je crois que les services de garde devraient être universels et qu'ils sont très importants pour appuyer des possibilités de développement pour tous les enfants. Il faut néanmoins établir des priorités.

Des pratiques abusives d'établissement des prix : les petits fournisseurs ont été pris à la gorge

Lorsque des services commerciaux ont commencé à ouvrir leurs portes, la concurrence est devenue féroce. Les services de garde avaient constitué autrefois un secteur très axé sur la coopération. Le secteur commercial était formé de petites entreprises et la garderie la plus grande ne servait probablement qu'une soixantaine d'enfants. Cette situation était peut-être un peu semblable à celle que vous connaissez au Canada aujourd'hui. Cette nouvelle concurrence ne ressemblait à rien de ce que nous avions connu auparavant. On a assisté à des pratiques abusives d'établissement des prix : les petits fournisseurs ont été pris à la gorge parce que certaines grandes entreprises qui arrivaient sur le marché pouvaient survivre quelques années sans faire d'argent. Elles pouvaient ainsi balayer la concurrence et obtenir le monopole.

Aujourd'hui, plus de 70% de notre secteur appartient à des intérêts commerciaux, alors que 85% appartenaient à des intérêts sans but lucratif en 1991. Par ailleurs, 25% de la prestation des services est assurée par une société d'actionnaires. C'est seulement en 2000 que nous avons commencé à voir sur le marché boursier des sociétés d'actionnaires pour des services de garde; l'histoire est donc relativement récente. Et il est plutôt étonnant qu'elles aient réussi à contrôler 25% du secteur en si peu de temps.

Une société publiquement inscrite en bourse doit avant tout réaliser des profits – c'est la loi. Elle doit réaliser des profits à distribuer aux actionnaires. Elle doit livrer concurrence et prendre de l'expansion pour accroître les profits des actionnaires.

Il n'est pas si facile de faire beaucoup d'argent avec une garderie. Pourtant, une garderie d'une centaine de places dans l'une de ces grandes sociétés fait environ 100 000 $ par année, ce qui revient à environ 1 000 $ par place, par année. Et pour accroître sa valeur, la société doit prendre le contrôle d'autres compagnies et procéder à des fusions. Elle doit fermer des services locaux pour se doter d'une garderie de plus grande taille capable d'offrir des services complets et d'être viable.

En Australie, nous n'avons plus de système de services de garde qui fait partie de notre communauté locale, est intégré aux services existants et vise à soutenir les familles et à servir les enfants. C'est devenu une industrie à but lucratif.

Une autre façon de faire des profits consiste à réduire les coûts. Les grandes entreprises de services de garde d'enfants consacrent 50% de leur budget au personnel – et visent à réduire ce pourcentage – tandis que les petites garderies commerciales affectent environ 60% de leur budget au personnel, et les garderies sans but lucratif y consacrent de 80% à 85%. Les grandes entreprises prétendent être plus efficientes et réduire les coûts en centralisant l'administration. En fait, ce sont les garderies sans but lucratif qui consacrent la plus petite part de leur budget à l'administration – soit environ 15%.

On pourrait croire que toutes ces sociétés d'actionnaires nous permettent de disposer de services de garde très bon marché. Dans les faits, le coût des services de garde d'enfants dans ces entreprises est comparable à celui des services offerts par le secteur sans but lucratif, et il est même parfois plus élevé. Vous serez choqués d'entendre que, dans un quartier aisé du centre-ville, les clients des services de garde peuvent devoir payer 100 $ par jour.

La privatisation n'a donc pas réduit les coûts des services de garde d'enfants.

Cela revient donc à 500 $ par semaine pour des services de garde d'enfants. Le tarif moyen demandé par la plupart de nos services est de 220 $ à l'échelle du pays. Cette moyenne résulte cependant de l'inclusion de certains services bon marché dans les calculs. De nos jours, on trouve difficilement en Australie des services de garde d'enfants à moins de 280 $ ou 300 $ par semaine. La privatisation n'a donc pas réduit les coûts des services de garde d'enfants.

J'ai été sidérée de constater à quel point les salaires pour les services de garde sont faibles au Canada. Les nôtres ne sont pas très élevés, mais je crois que les salaires pratiqués chez vous sont très inquiétants. La pauvreté doit être une préoccupation de taille pour le milieu des services de garde au Canada; je ne sais pas comment le personnel réussit à joindre les deux bouts. C'est une leçon à tirer pour l'Australie, parce que nous nous dirigeons vers un environnement semblable au vôtre en matière de relations industrielles, et ce que j'ai vu ici m'inquiète au plus haut point.

Lynne Wannan a été conseillère auprès des gouvernements australiens, tant à l'échelon d'état régional qu'à l'échelon national, et elle a travaillé avec tous les intervenants du secteur des services à l'enfance. Elle est membre du National Children's Services Reference Group, qui conseille le ministre de l'enfance d'Australie, et elle est présidente de la National Association of Community-Based Children's Services en Australie.

Le Progrès des enfants et des jeunes au Canada 2006

Au printemps 2006, le CCDS publiera *Le Progrès des enfants et des jeunes au Canada*. Ce sera la septième édition du *Progrès*, une série qui fournit une étude approfondie et globale du bien-être des enfants et des jeunes au Canada. En se basant sur une large diversité d'indicateurs, le *Progrès* fait le suivi de conditions sociales sous-jacentes, comme la vie familiale et la sécurité économique. Le rapport présente un portrait détaillé de la santé, de l'engagement social et des expériences sur le marché du travail des enfants des jeunes.

Louise Hanvey est la chercheure principale et l'auteur du rapport de 2006. En tant que chercheure chevronnée et qu'infirmière expérimentée de la santé publique, son travail témoigne de sa préoccupation pour les réalités du vécu des enfants et des jeunes.

Cette publication unique en son genre présente son rapport en une combinaison adroite de textes, de graphiques et de tableaux. Le *Progrès* présente aussi les témoignages individuels d'enfants et de jeunes au Canada.

Vous trouverez ci-dessous deux récits de jeunes qui seront publiés sous format condensé dans *Le Progrès des enfants et des jeunes au Canada 2006*. Au travers des paroles d'un adolescent Autochtone engagé dans l'activisme communautaire à Winnipeg, et d'une étudiante du secondaire essayant de concilier son origine d'Afrique occidentale avec sa réalité canadienne à Ottawa, ces récits reflètent les défis contemporains auxquels font face les jeunes Canadiens.

Combattre les stéréotypes

En tant que l'une des rares étudiantes Noires dans une école de la banlieue d'Ottawa ayant plus de 2 000 étudiants, Nana, 15 ans, combat les stéréotypes avec grâce et sens de l'humour.

«Il y a un étudiant Noir qui imite l'attitude du chanteur de rap. Mais j'ai côtoyé beaucoup d'autres étudiants Noirs quand j'habitais à Détroit et je ne pense pas que je dois me comporter avec une attitude particulière».

Née aux États-Unis de parents originaires d'Afrique occidentale, le déracinement soudain de Nana à l'âge de huit ans pour passer d'un quartier racial mixte à un océan de Blancs est l'une des raisons pour lesquelles elle rêve encore de retourner en Amérique pour aller à l'université.

Excellente élève, Nana songe sérieusement à étudier la médecine. À l'école, elle n'a eu des problèmes qu'avec un seul professeur, qui avait demande à la classe d'étudier *Des souris et des hommes* pour le cours d'anglais du secondaire 3.

«Elle parlait de ce personnage Noir en disant tout le temps 'négro' alors qu'il avait un nom. Et elle présentait le contexte comme s'il y avait du racisme dans les années 1930, mais que cela n'existait plus maintenant».

Nana et ses amies étaient outrées. Elle a parlé de la situation à sa mère, mais a décidé de ne pas soulever la question avec son professeur, de peur de perdre des points. Nana a perdu des points de toute façon : lorsqu'elle a remis pour un projet une affiche représentant des photos d'activistes du mouvement des droits civils, le professeur lui a dit que cela n'avait pas de message, malgré le titre de l'affiche «La lutte contre le racisme».

«Je n'ai eu que 77 points dans ce cours. Cela a fait baisser ma moyenne», dit-elle.

Elle en rit maintenant, mais elle veille de près sur son jeune frère, qui étudie maintenant le même livre, et avec le même professeur.

frère. C'est comme un emploi à temps plein pendant l'été» dit-elle.

«Je ne conteste pas qu'une fille devrait être capable de faire ces tâches. Mais je pense qu'on devrait l'apprécier. Mes autres amies qui font des travaux

> «Tous les Noirs ne sont pas des chanteurs de rap ou des animateurs de vidéo, et le racisme *existe encore* bel et bien»

«Les professeurs et les gens en général ont juste besoin d'être mieux informés sur la réalité» dit-elle. «Tous les Noirs ne sont pas des chanteurs de rap ou des animateurs de vidéo, et le racisme *existe encore* bel et bien».

Ses parents sont fiers des bonnes notes de Nana, mais pas très enthousiastes à son idée de retourner aux États-Unis pour étudier. «Maman est vraiment contre les prêts étudiants. C'est pour cela qu'elle dit que je dois rester ici».

Alors Nana fait encore plus d'efforts à l'école, en essayant d'obtenir une bourse qui couvrira ses frais.

Elle pense cependant qu'elle devrait avoir le droit de dépenser l'argent qu'elle gagne en gardant des enfants au lieu de l'épargner pour l'avenir comme lui conseillent ses parents. Elle voudrait bien se relaxer de l'école en allant au centre d'achat magasiner ou voir un film avec ses amies. Mais jusqu'à présent elle n'arrive pas à convaincre ses parents.

«Ils ne me laissent aller nulle part ou rien faire» dit Nana. «Ils disent 'Qu'est-ce qui se passerait si tes amis faisaient quelque chose de mal? Tu serais celle qui écoperait tout'. Ils disent 'Regarde-toi dans le miroir, tu es différente'».

Leur perspective semble étrange à Nana, qui est beaucoup plus consciente des ressemblances que des différences avec ses amies et sa collectivité.

Il y a d'autres aspects de sa vie familiale qui la rende différente, comme les tâches qui lui incombent en tant que fille aînée. «Je fais cuire le souper et je fais beaucoup de ménage. Je m'occupe aussi de mon petit

ménagers reçoivent une allocation, mais pas moi. Et j'ai des amies qui n'ont jamais lavé la vaisselle de leur vie».

Nana considère l'attitude de ses parents comme un écho des traditions et des attitudes en Afrique occidentale, qui lui sont étrangères en tant qu'enfant née en Amérique. «Mes amies n'aiment pas ça quand je dis que je ne suis pas vraiment d'Afrique, mais je n'ai aucun sentiment d'appartenance parce que je n'y suis jamais allée».

Cependant, Nana a découvert que sa mère est prête à la gâter, au moins un peu, quand il s'agit de culture. «Nous avions des billets gratuits pour un concert du Ghana. Nous n'allions pas y aller, mais j'ai dit que ce serait bête de gâcher ces billets, et qu'on devrait y aller. Alors j'y suis allée avec ma mère et c'était formidable».

LE CCDS A DÉMÉNAGÉ!

Notre nouvelle adresse est au
190, rue O'Connor
Bureau 100, Ottawa, ON K2P 2R3.
Nos numéros de téléphone, de fax, adresse électronique et site web n'ont pas changé.

Conseil canadien de développement social
190, rue O'Connor, Bureau 100
Ottawa, ON K2P 2R3

Tél. : (613) 236-8977; Fax : (613) 236-2750
Courriel : council@ccsd.ca;
Internet : www.ccsd.ca

Changement venant de l'intérieur

Joey est tout d'abord allé au programme d'action communautaire de son école secondaire avec une bande d'amis «juste pour sauter des cours». Maintenant, il est le fier gagnant du Manitoba Aboriginal Achievement Award (prix d'accomplissement autochtone du Manitoba) pour sa réussite avec le programme.

Que s'est-il passé? «Je me suis vraiment pris au jeu» dit-il.

Le programme de l'école RB Russell Vocational High School à Winnipeg encourage les étudiants à créer des ateliers interactifs qui traitent de questions que Joey ne connaît que trop.

«Il est difficile de marcher dans le quartier Nord sans regarder derrière soi» dit-il. «Certains des sujets qu'ils ont abordés — les drogues, l'alcool, la violence conjugale, le syndrome d'alcool fœtal, les jeux d'argent — j'en ai été témoin au premier plan».

C'est le même quartier où une gamine de 11 ans s'est suicidée après avoir été victime d'intimidation et après, dit-on, avoir été témoin du malmenage de son père par la police. C'est le coin qui donne à Winnipeg la réputation de «capitale du meurtre» au Canada.

Mais c'est aussi le lieu de ce projet remarquable, dont le créateur et directeur, Jay Willman, s'est récemment vu récompensé par le Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement. Il n'y a aucun doute sur l'enthousiasme de Joey pour le projet. «Nous travaillons tous ensemble, nous brassons des idées et des réalités. C'est assez incroyable comme nous arrivons à des scénarios – tout le monde est dans le coin», dit-il. Il réfléchit à quelques exemples : «Un scénario sur quelqu'un qui entre dans un magasin et se fait suivre par un employé à cause des préjugés, ou encore un scénario sur l'intimidation. Nous en avons fait tellement, c'est inimaginable».

Le groupe théâtral tire d'autres idées d'un vaste reseau établi au cours de 15 ans d'existence du programme. «Des gens nous appellent et nous donne un sujet» dit-il. Il y a des gens qui nous ont appelé depuis des réserves et d'autres villes».

Le groupe a présenté ses ateliers théâtraux dans cinq provinces, à des milliers de participants aux ateliers. Ils présentent le problème sous un angle théâtral, attirent l'auditoire à jouer un rôle, les divisent en petits groupes de discussion, et les encouragent à traiter les questions abordées.

«C'est sûr que les ateliers aident les gens à composer avec leur réalité» dit Joey. Il donne l'exemple d'un atelier sur la violence conjugale. «Pour certaines personnes, cela arrive si souvent qu'ils pensent juste que c'est un jour comme un autre. Quand nous faisons un atelier, cela les fait réfléchir à ce qu'ils peuvent faire dans cette situation, et quelles sont leurs options».

Lorsque la troupe donne une représentation dans les écoles, ils ont l'avantage d'avoir des jeunes dit-il. «De nos jours, les enfants ne veulent pas écouter les adultes, ils veulent écouter des adolescents». La troupe donne souvent des ateliers scolaires sur l'intimidation, pourquoi rester aux études et les toxicomanies. Leur atelier sur le diabète a été présenté très longuement dans les écoles de Winnipeg, avec des messages simples, comme «mangez bien et faites de l'exercice, au lieu d'aller chercher des chips et des boissons gazeuses» — et a valu à Joey et à la troupe le Manitoba Aboriginal Achievement award.

> «Tout ce projet a fait de moi un être meilleur»

Jay Willman dit que le crime a un impact profond sur les jeunes dans le quartier de l'école, le quartier urbain le plus pauvre de tout le Canada. «La criminalité dans le quartier comprend souvent des membres de la famille, des amis et les jeunes eux-mêmes» dit Willman. «Cela nous affecte tous».

La peur du crime dans le quartier empêche les jeunes de vivre pleinement dit-il. «Lune des conséquences du crime est que les jeunes souvent ne se sentent pas en sécurité dans leurs rues, ce qui rend difficile d'aller à des activités positives comme des clubs sportifs et des activités culturelles».

Le programme d'action communautaire essaye de combler certaines de ces lacunes. «La stratégie au cœur du programme est l'émancipation des jeunes au moyen du développement du leadership, de l'interaction communautaire et de l'expérience théâtrale» dit Willman. «Les jeunes sont souvent reconnus comme une ressource au sein de leur communauté, surtout lorsque nous faisons une série d'ateliers de hauts profils. On leur demande même des autographes!»

Le programme a environ 60 participants à tout moment donné, avec une vingtaine qui forment la troupe centrale.

De toute évidence, Joey a beaucoup bénéficié du programme. Sans trop d'intérêt pour l'école quand il a commencé le programme d'action communautaire, Joey dit que cela l'a motivé à écrire, l'a intéressé à l'anglais — et à terminer le secondaire, ce qu'il pense faire cette année.

Il a maintenant l'ambition de lancer le même programme à l'Université de Winnipeg. «Tout ce projet a fait de moi un être meilleur» dit-il simplement.

Créer un environnement sûr et positif pour les jeunes au Canada

par Pam Jolliffe

Au Canada, nous avons tendance à croire que la plupart des enfants et des jeunes de nos collectivités vont bien. Nous vivons cependant dans un monde de plus en plus complexe et incertain où le rythme s'accélère. Une étude récente du gouvernement[1] a révélé que le quart des enfants et des jeunes Canadiennes et Canadiens sont aux prises avec de graves difficultés. En tant que société, nous devons reconnaître l'ampleur de la vulnérabilité des enfants au cours de leurs années intermédiaires et de leur adolescence, et remédier à ces difficultés.

Tous les enfants et les jeunes peuvent être vulnérables à un moment ou l'autre de leur enfance ou de leur adolescence. Ils sont plus sensibles que les adultes aux conditions qui existent dans leur environnement social et physique, et il n'existe aucun seuil socio-économique au-delà duquel les enfants vont bien.

Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes ont ou risquent d'avoir des problèmes graves de santé physique et mentale. Les maladies chroniques chez les enfants sont en hausse[2]. Nous devons comprendre les difficultés auxquelles se heurtent les enfants et les jeunes, examiner les solutions possibles et investir dans ces solutions.

Compte tenu du nombre de familles monoparentales et de familles biparentales dont le père et la mère travaillent, le nombre d'enfants laissés sans surveillance familiale, surtout après la classe, va en augmentant. Beaucoup d'enfants «à clé» vivent la solitude, la peur et l'inquiétude lorsqu'ils se trouvent seuls à la maison. Ils risquent également davantage de se blesser, d'être victimisés et mal nourris, et de subir les effets néfastes d'une surexposition à la télévision et de l'usage non supervisé d'Internet, ainsi que du manque d'exercice physique et d'engagement social.

Un grand nombre d'enfants et de jeunes n'ont tout simplement pas le soutien matériel dont ils ont besoin. En dépit d'une économie en croissance, plus d'un million d'enfants aux Canada — soit près d'un enfant sur six — vivent toujours dans la pauvreté. Par ailleurs, les jeunes doivent payer des frais exorbitants pour faire des études supérieures et c'est dans ce groupe d'âge que le taux de chômage est le plus élevé. En fait, les jeunes qui occupent un emploi représentent plus de la moitié des travailleurs faiblement rémunérés.

Lorsqu'ils sont en difficulté, les enfants et les jeunes ont tendance à s'en prendre aux autres. Un taux alarmant de 15% des enfants canadiens disent avoir intimidé d'autres enfants plus de deux fois au cours d'un trimestre scolaire. Et environ 23% des jeunes Canadiens de la 6e à la 10e année disent avoir été victimes d'intimidation.

Des recherches montrent que les trois conditions nécessaires pour permettre aux enfants d'obtenir des résultats positifs sont un revenu suffisant, de bonnes compétences parentales et un environnement communautaire favorable[3]. La famille et l'école jouent un rôle clé pour assurer la présence de ces trois conditions, mais le voisinage a également un rôle important à jouer. En cette période de changements sociaux et de fragmentation de la famille, les collectivités positives prennent d'autant plus d'importance. Plus particulièrement, les ressources communautaires qui offrent des services dans les domaines de la santé, du soutien social et des loisirs apportent une importante contribution au bien-être des jeunes. Elles aident à créer des lieux sûrs et sécuritaires et offrent des possibilités pour permettre aux enfants d'être en santé, heureux et productifs.

Les Clubs Garçons et Filles du Canada figurent parmi les organisations communautaires qui aident à créer un environnement positif. Selon notre expérience, il *existe* des solutions efficaces aux problèmes urgents que représentent une mauvaise santé physique et mentale, un comportement anti-social et la violence chez les jeunes. Lorsque les

enfants et les jeunes ont un lieu sûr et encourageant où aller, où ils peuvent participer à des activités motivantes et établir des relations positives avec des modèles de comportement adultes, leur vulnérabilité diminue.

Ces clubs offrent une gamme de services qui permettent aux enfants d'être membres actifs d'un club à partir d'un très jeune âge jusqu'au début de l'âge adulte. Les enfants et les jeunes établissent ainsi des relations positives et durables avec des modèles de comportement adultes bienveillants. Les clubs favorisent également un sentiment d'appartenance et se concentrent sur le développement de l'estime de soi et de compétences profitables pour toute la vie. Cette approche — qui ressemble à celle de nombreuses autres organisations au service des jeunes — fait la promotion de la prévention en reliant les atouts des milieux sociaux d'un jeune, à savoir, sa famille, ses pairs, les collectivités et les écoles, et leur comportement ainsi que leur état de santé, notamment la confiance en soi, le tabagisme et la consommation de drogues, l'activité physique, l'alimentation, etc.

Les enfants et les jeunes nous disent à quel point il est important d'avoir à leur disposition des personnes, des lieux et des programmes positifs en dehors des heures de classe. Leur participation à ces genres de programmes et leur succès confirment les changements positifs que cela apporte dans la vie des jeunes. Les enfants et les jeunes communiquent également leur frustration et leur déception lorsque d'excellents programmes disparaissent, faute de financement. Ces jours-ci, l'incertitude en matière de financement et la pénurie de programmes durables ont des effets défavorables sur les jeunes.

Malheureusement, il n'existe aucun cadre prioritaire ou engagement à faire des investissements pour assurer la continuité des programmes communautaires destinés aux jeunes. Dans de trop nombreuses collectivités aujourd'hui, les soutiens sont insuffisants pour permettre aux jeunes de se sentir en sécurité et il existe peu de lieux, voire aucun, où ils peuvent participer à des activités significatives et s'amuser de façon positive et en toute sécurité. Et nous savons par expérience que, lorsqu'il n'existe pas de solutions de rechange, de nombreux jeunes passeront leur temps dans des maisons vides, dans des centres commerciaux ou dans la rue.

Il existe un besoin manifeste de politiques sociales responsables pour améliorer les résultats chez les enfants de 6 à 12 ans et les jeunes de 13 à 18 ans. Je crois que l'investissement dans une infrastructure sociale au Canada en essentiel de remédier à la vulnérabilité des jeunes. Afin de leur offrir les meilleures possibilités de devenir des adultes sains et de mener une vie productive, nous devons nous engager à investir dans leur famille, leur école et leur collectivité. Compte tenu de ce que nous savons de la vulnérabilité des enfants et de l'importance d'environnements favorables, il est essentiel qu'en tant que société, nous prenions les engagements nécessaires.

Pam Jolliffe est directrice générale nationale des Clubs Garçons et Filles du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette organisation, visiter le site Web à l'adresse http://www.bgccan.com.

1 Groupe de travail sur le développement des enfants et des adolescents, Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population et la sécurité de la santé. *Middle Childhood: Taking Action Together*, 2004.

2 *Ibid.*

3 S.M. Stroick et J. Jenson. *Agencement optimal de politiques axées sur les enfants*. Ottawa : Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 1999.

CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

- gère 104 clubs dans 700 collectivités à l'échelle du Canada;
- sert 154 000 jeunes et leur famille par année;
- offre des lieux sûrs et positifs où les enfants et les jeunes peuvent découvrir de nouvelles possibilités, surmonter les obstacles, établir des relations positives et acquérir de la confiance et des compétences pour la vie;
- offre des programmes pertinents et accessibles à tous les enfants et à tous les jeunes, comme des programmes dans les domaines des loisirs sportifs, de la technologie, des arts, de la croissance personnelle, de l'alimentation, etc.;
- peut également offrir des repas, des programmes de soutien aux familles, des refuges et d'autres soutiens aux enfants et aux jeunes à risque;
- offre des expériences et des possibilités amusantes et stimulantes qui montrent aux enfants et aux jeunes l'importance d'un mode de vie sain, de la croissance personnelle, de l'apprentissage et de la participation à la collectivité;
- adopte une approche préventive pour aborder une vaste gamme de questions cruciales en présence desquelles se trouvent aujourd'hui les jeunes, notamment la santé, l'éducation, l'emploi des jeunes, la violence chez les jeunes, l'abus d'alcool ou d'autres drogues et la sexualité chez les jeunes;
- aide, depuis plus de 100 ans, les jeunes Canadiens à découvrir, développer et atteindre leur potentiel

Boys & Girls Clubs of Canada
Clubs Garçons & Filles du Canada

La Maison St-Christophe, agent de changement social

La Maison St-Christophe, à Toronto, est l'une des 175 organisations membres du CCDS à l'échelle du Canada. Son adhésion remonte à 1986, à peu près à l'époque où l'agence a commencé à s'engager davantage dans le domaine de la politique sociale.

«Nous apprécions notre appartenance au CCDS parce qu'elle nous permet de demeurer au fait des nouvelles idées sur la politique sociale dans toutes les régions du pays», affirme Susan Pigott, directrice générale de la Maison St-Christophe.

Voici un compte rendu de l'important travail de service social accompli par la Maison St-Christophe à Toronto et de sa contribution croissante à la promotion de l'amélioration des politiques sociales. Pour en savoir davantage sur la Maison St-Christophe, visiter son site Web, à l'adresse www.stchrishouse.org.

La Maison St-Christophe aide les personnes vulnérables de tous les âges et de toutes les cultures dans le milieu diversifié du centre-ville de Toronto. Sept emplacements disséminés dans le West End coloré offrent des programmes et des services très variés : des programmes à l'intention des aînés, des programmes d'alphabétisation et des programmes pour les enfants, des services d'établissement, des haltes-accueil pour les sans-abri et des services de préparation à l'emploi pour les jeunes. Au total, 20 programmes servent chaque année environ 12 000 membres de la communauté, à faible revenu pour la plupart.

L'agence se démarque toutefois par son rôle de plus en plus important dans l'élaboration de politiques sociales efficaces et dans l'éducation de sa clientèle pour permettre à cette dernière de tirer le meilleur parti possible des politiques existantes.

«Il n'existe pas de solution locale aux problèmes de sécurité du revenu, mais des solutions provinciales et fédérales», explique la directrice générale de la Maison St-Christophe, Susan Pigott.

Fondée en 1912, la Maison St-Christophe a une longue expérience de l'engagement envers le changement social et la prestation de services. Au début des années 1990, le conseil d'administration de l'agence a pris la décision prévoyante d'investir dans le développement communautaire et de mettre sur pied l'unité d'intervention communautaire et d'action sociale (Community Response and Advocacy Unit [CRA]). Au cours des années qui ont suivi, cette unité a joué un rôle central dans les activités de la Maison. Elle appuie le développement communautaire et le travail de changement social de tous les programmes de la Maison St-Christophe et sert de centre de liaison de la réflexion créatrice sur le changement social.

«Lorsque le financement des organismes de coordination et des organisations de planification a été coupé, à la fin des années 1990, nous avons pris conscience que nous allions devoir nous occuper nous-mêmes d'un plus grand nombre de problèmes systémiques», déclare M^me^ Pigott. Le premier exploit stratégique de la Maison St-Christophe a été d'obtenir un financement de l'Atkinson Charitable Foundation pour doter le centre d'un analyste des politiques travaillant sur place. En 2000, Richard Shillington, statisticien et analyste des politiques autrefois chercheur au CCDS, a travaillé pendant six semaines avec le personnel de la Maison St-Christophe. «C'était la première fois, après avoir été expert de la politique sociale pendant 25 ans, que je rencontrais vraiment des personnes à faible revenu», confie-t-il.

Cette combinaison s'est révélée très efficace. Après avoir rencontré des personnes âgées à faible revenu qui étaient manifestement admissibles au supplément de revenu garanti (SRG) mais qui ne le touchaient pas, Richard Shillington a poussé plus loin ses recherches et a constaté que 300 000 personnes âgées à l'échelle du pays se trouvaient dans la même situation. « Nous avons organisé une rafale de réunions avec des représentants du gouvernement et avons ensuite tenté plusieurs fois d'intéresser les médias », poursuit M. Shillington. La Maison St-Christophe a également fait part du problème au gouvernement fédéral et a commencé à soulever cette question auprès de ses partenaires dès que l'occasion

se présentait. Puis, une journée où les actualités étaient au ralenti, à la fin d'août, un représentant d'une banque d'alimentation a mentionné en conférence de presse les tribulations de ces personnes âgées. Quelques heures plus tard, l'histoire faisait la une du *Toronto Star* et, le lendemain, elle avait attiré l'attention des médias nationaux.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a réagi en montant une campagne de sensibilisation au SRG à l'intention des personnes âgées.

Pour la Maison St-Christophe, cette expérience a confirmé l'importance de mobiliser les organismes de première ligne et les personnes avec qui ils travaillent pour les faire participer à l'élaboration des politiques et des programmes sociaux. C'est ainsi qu'a été mis sur pied le Community Undertaking Social Policy Program (CUSP). « Nous avons pris conscience que les organismes de première ligne ont un rôle important à jouer en reliant directement les politiques publiques et le vécu des personnes à qui sont destinés ces politiques et ces programmes, déclare M^me^ Pigott. Trop de personnes ignorent, dans le cas des crédits et des remboursements d'impôt, que ceux-ci sont maintenant administrés par l'entremise du régime fiscal, et elles peuvent ainsi manquer de vigilance en ce qui a trait à leurs droits. » Selon Richard Shillington, il y a autant d'enfants qui ne reçoivent pas la Prestation fiscale pour enfants que de personnes âgées qui ne touchent pas le SRG (300 000) – et, en dépit de la campagne de sensibilisation de DRHC, il y a encore des dizaines de milliers de personnes âgées admissibles qui ne reçoivent pas le SRG.

Cependant, au-delà de ce problème particulier, l'enchevêtrement des politiques et des programmes peut être inutile de bien d'autres façons aux personnes à qui ils sont destinés. «Souvent, l'effet inique de programmes bien intentionnés résulte de leur interaction et ne peut être vu que par la personne qui en a l'expérience», affirme Richard Shillington.

La Maison St-Christophe s'emploie à boucher les trous dès qu'elle le peut. Par exemple, son programme novateur de défense des intérêts financiers et de résolution de problèmes (Financial Advocacy and Problem-Solving program) offre maintenant de l'aide toute l'année aux personnes qui tentent de naviguer dans le monde de plus en plus complexe des services financiers et de la politique fiscale. L'année dernière, ce programme a aidé les salariés à faible revenu à recouvrer plus d'un million de dollars en remboursements d'impôt, soit une moyenne de 1 300 $ par ménage.

«Toutes ces initiatives permettent aux bénéficiaires d'avoir plus d'argent», dit M^me^ Pigott.

Le deuxième expert en matière de politiques qui a travaillé pour le CUSP à la Maison St-Christophe a été John Stapleton, expert en sécurité du revenu du gouvernement de l'Ontario, à la retraite depuis peu. Pendant qu'il travaillait pour la Maison St-Christophe, en 2004, il a collaboré avec le personnel, des bénévoles et des membres de la collectivité à l'élaboration d'une solution de rechange au régime enregistré d'épargne-retraite (REER) pour les personnes à faible revenu. À l'instar de nombreux autres produits financiers destinés aux gens de la classe moyenne, les REER ne sont pas toujours utiles aux personnes à faible revenu. Le régime d'épargne enregistré pour le développement (Registered Development Savings Plan) élaboré par la Maison St-Christophe permettrait aux personnes à faible revenu d'épargner sans perdre leur admissibilité aux programmes subventionnés du gouvernement lorsqu'elles encaissent leurs économies. Jusqu'à maintenant, l'organisme a présenté l'idée aux représentants du gouvernement fédéral et s'est employé à instruire les personnes à faible revenu au sujet des problèmes associés aux REER.

Pendant ce temps, l'Atkinson Charitable Foundation dépassait son rôle initial de bailleur de fonds pour le CUSP et est devenue une source dévouée d'encouragement et de soutien. Lorsque la Maison St-Christophe a commencé à éprouver du dépit devant l'inertie du gouvernement dans le dossier de la sécurité du revenu, la Fondation a suggéré à l'organisme de demander la collaboration d'un plus grand nombre de parties intéressées. La Maison St-Christophe a sollicité la Toronto City Summit Alliance (TCSA), qui a son tour a formé avec des entreprises et des syndicats bien en vue un nouveau groupe de travail sur la modernisation de la sécurité du revenu des adultes en âge de travailler, du nom de Task Force on Modernizing Income Security for Working-Age Adults (MISWAA). Malgré son nom plutôt compliqué, le MISWAA a réussi à attirer l'attention des médias sur ces questions et à rendre ces dernières accessibles à d'autres personnes que les experts en matière de politiques. Le rapport intégral du groupe de travail devrait être déposé au début de 2006.

Cet automne, la Banque Toronto-Dominion a publié dans le contexte du MISWAA un rapport très critique à l'endroit des soutiens du revenu existants pour les personnes en âge de travailler. «Il a été surprenant de voir une banque dénoncer ces mesures, affirme M^me^ Pigott. Cela témoigne du pouvoir d'une coalition élargie pour la réforme».

Le rapport de la Banque TD a fait l'objet d'une couverture dans tous les grands journaux, et le *Toronto Star* en a publié un excellent résumé. Voir «Un coup de main pour les travailleurs pauvres», reproduit dans le présent numéro de *Perception*.

«La Banque TD a été un partenaire étonnant parce qu'elle a pris le projet au sérieux et a déployé un zèle formidable», poursuit M^me^ Pigott.

Impressionnés par le succès des interventions de la Maison St-Christophe en matière de politiques, d'autres organismes sociaux ont demandé à l'organisation comment elle s'y prend. M^me^ Pigott leur dit qu'il est important de créer une capacité interne pour relier les expériences des participants aux programmes avec les initiatives en faveur d'un changement social. «Nous y sommes arrivés en mettant sur pied une unité spéciale», affirme-t-elle.

M^me^ Pigott ne cache pas que la création de cette capacité peut être difficile, compte tenu, surtout, de la rareté des sources de financement pour ce genre de travail. L'organisation doit en faire une priorité élevée qui doit être appuyée par des fonds discrétionnaires limités.

Cependant, M^me^ Pigott énumère également les nombreux bienfaits que cette participation active aux politiques a apportés à la clientèle de la Maison St-Christophe : beaucoup plus de gens reçoivent maintenant de l'argent auquel ils ont droit; les membres du personnel, les bénévoles et les participants aux programmes ont la possibilité de s'informer des politiques publiques et d'être proactifs – et il y a au moins un certain espoir qu'un jour, les gouvernements s'attaqueront plus efficacement aux questions liées à la sécurité du revenu.

M^me^ Pigott espère que d'autres organisations n'auront pas peur de suivre le sentier de l'action sociale en matière de politiques. «En tant que secteur, nous devons retrouver notre capacité de nous engager dans le domaine des politiques publiques à partir de la base», conclut-elle.

Un coup de main pour les travailleurs pauvres

*Selon les économistes **Don Drummond** et **Gillian Manning**, notre système n'offre pas suffisamment de protection contre le risque d'être pris au piège d'un faible revenu.*

Il est temps d'adopter une nouvelle série de politiques sociales pour les adultes à faible revenu en âge de travailler au Canada. Au cours des 20 dernières années, les gouvernements du pays se sont employés à soutenir la sécurité financière des enfants et des personnes âgées, et ils ont accompli d'importants progrès en ce sens. Leurs efforts se sont toutefois accompagnés d'une érosion constante des mesures de soutien du revenu pour la main d'œuvre active.

Dans un marché du travail de plus en plus difficile, caractérisé par des salaires stagnants et la croissance des emplois temporaires faiblement rémunérés, le nombre d'adultes couverts par le régime d'assurance-emploi du Canada a diminué et les travailleurs ont moins de ressources sur lesquelles compter lorsqu'ils perdent leur emploi.

Personne n'a été plus durement touché que ceux qui ont été forcés de recourir à l'aide sociale, après une décennie de coupures pratiquées dans les programmes sociaux offerts par des gouvernements provinciaux déterminés à réduire les déficits. Il en résulte un système sans protections suffisantes contre le risque d'être pris au piège d'un faible revenu.

Plutôt que de tenter de remédier à ce problème en arrondissant les coins, il faut adopter de nouvelles politiques et de nouveaux programmes qui contribuent davantage à aider les adultes à trouver un emploi et à atteindre l'autonomie financière. Une de ces mesures serait un crédit d'impôt remboursable pour les adultes en âge de travailler.

Contrairement aux autres crédits d'impôt qui ne font que réduire à zéro la dette fiscale d'une personne, les crédits d'impôt remboursables remettent l'argent dans les poches des contribuables. Il s'agit d'une forme d'impôt négatif sur le revenu qui se traduit par un paiement lorsque le revenu personnel tombe sous un certain seuil – un peu comme le crédit de TPS. Une mesure comme celle-là contribuerait à atténuer le problème de la pauvreté au niveau le plus large en établissant un revenu de base plus important pour tous les adultes à faible revenu, qu'ils soient ou non membres de la population active.

Un supplément au revenu gagné ferait un bon complément à cette mesure en se concentrant sur l'objectif précis d'intégrer un plus grand nombre d'adultes à la population active. Ce supplément serait versé dès que le travailleur ou la travailleuse aurait établi une certaine activité sur le marché du travail et augmenterait avec le revenu jusqu'à un niveau prédéterminé, pour ensuite diminuer. Les suppléments de ce genre pallient les lacunes du marché du travail, comme l'insuffisance des salaires ou des heures de travail pour générer un revenu suffisant. Ils favorisent l'emploi en offrant un incitatif pour continuer à travailler à des niveaux de revenu autrement susceptibles de tenter les travailleurs de recourir à l'aide sociale parce que leur salaire net ne leur permet pas de joindre les deux bouts.

En plus d'un soutien de leur revenu après impôt, les travailleurs à faible salaire ont également besoin d'avoir accès à des services de garde d'enfants abordables, à un logement subventionné ainsi qu'à des prestations de maladie et de soins dentaires, entre autres.

En septembre, le Groupe financier Banque TD a produit un rapport qui a permis de mesurer les obstacles auxquels se heurtent les bénéficiaires d'aide sociale qui essaient de faire la transition de l'aide sociale au marché du travail. Nous avons trouvé que l'obstacle le plus important est souvent la perte potentielle d'avantages non pécuniaires — surtout l'assurance pour médicaments sur ordonnance et des soins dentaires pour les enfants, ainsi que l'exemption de gains pour les

Nous avons trouvé que l'obstacle le plus important est souvent la perte potentielle d'avantages non pécuniaires – surtout l'assurance pour médicaments sur ordonnance et des soins dentaires pour les enfants, ainsi que l'exemption de gains pour les parents qui ont besoin d'aide pour payer les services de garde d'enfants.

parents qui ont besoin d'aide pour payer les services de garde d'enfants. Lorsque l'aide sociale est le seul programme à offrir ce genre de soutien, cela crée un terrible dilemme pour les adultes à faible revenu qui veulent travailler mais ne sont pas prêts à compromettre la santé de leurs enfants.

À l'intérieur du régime d'aide sociale, il faudrait faire des efforts pour hausser les limites draconiennes actuelles sur les biens. Cela aiderait à abaisser un autre obstacle important au travail en permettant davantage aux bénéficiaires d'amasser les économies qui feraient de l'abandon des prestations d'aide sociale une option plus viable.

Enfin, nous devons faire davantage pour aider les personnes sans emploi à réintégrer la population active avant que leurs compétences se dégradent. Le principal programme en place à cette fin aujourd'hui ation des sans-emploi. Cette situation est partiellement attribuable aux réformes de l'a.-e. mises en oeuvre dans les années 1990, qui sont probablement allées trop loin en augmentant les heures de travail obligatoires, surtout dans les régions où les taux de chômage sont élevés.

Les changements dans la composition de la main-d'oeuvre, avec lesquels l'actuel régime d'a.-e. n'est pas outillé pour composer, sont tout aussi importants. L'augmentation des travailleurs autonomes et le nombre croissant d'immigrants — deux groupes qui n'auraient pas été admissibles à l'a.-e. même avant les réformes des nnées 1990s — en sont des exemples. Il faudrait envisager d'élaborer des programmes indépendants connexes pour faire en sorte que les personnes non admissibles à l'assurance-emploi directe ne perdent pas les services connexes, comme la formation et le perfectionnement des compétences.

Les arguments sociaux et économiques pour s'attaquer à ces problèmes sont convaincants. Compte tenu des défis posés par une population vieillissante, il est impératif de n'épargner aucun effort pour ramener le plus tôt possible au sein de la population active les adultes aptes au travail. Cela est vrai dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada, particulièrement en Ontario où, en raison des changements dans le mode de financement et de prestation des programmes de sécurité du revenu, les administrations municipales seront aux prises avec de graves difficultés financières au cours de la prochaine récession.

Nous ne pouvons nous permettre d'attendre plus longtemps. C'est maintenant qu'il faut agir.

Cet article a paru pour la première fois dans le Toronto Star, *le 14 septembre 2005. Nous avons eu l'autorisation de le traduire et de le reproduire dans ces pages.*

Le monde où nous vivons : vers une nouvelle architecture sociale

L'article qui suit résume un rapport de Katherine Scott, vice-présidente de la recherche au CCDS, publié dans la série sur la Nouvelle architecture sociale. Cette série d'articles propose des recherches, des analyses et des idées pour stimuler le dialogue parmi les Canadiens. Rehausser nos attentes : le monde que nous voulons, *qui paraîtra en 2006, poussera ces discussions plus loin en examinant de nouvelles options de politique sociale pour le Canada au cours de ce nouveau siècle.*

Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est très différent de ce qu'était le Canada au milieu du siècle dernier. Cependant, nos politiques et programmes sociaux actuels sont fondés sur des hypothèses au sujet des conditions économiques et sociales qui remontent à plusieurs décennies et ne sont plus le reflet de la nation telle qu'elle est aujourd'hui. Nous avons besoin d'un nouveau modèle — d'une nouvelle architecture sociale — pour nous soutenir dans l'avenir.

Avant de commencer à créer un nouveau modèle, nous devons comprendre à quel point notre monde a changé depuis que le Canada est entré dans une période d'innovations sociales, au milieu du 20e siècle. À cette époque, de nouveaux investissements ont été faits dans l'éducation et les soins de santé, et de nouvelles mesures de protection sociale ont été établies pour atténuer les risques associés au chômage, à la maladie et à la vieillesse. Ces institutions sociales forment ce que l'on connaît généralement sous le nom d'État providence.

Les familles ont changé à bien des égards

La famille nucléaire traditionnelle des années 1950 et 1960 comprenait deux parents — dont le père était le pourvoyeur et la mère, une pourvoyeuse de soins non rémunérée —, plusieurs enfants et peut-être un parent âgé. De nos jours, ce modèle représente une proportion décroissante de familles canadiennes. Bien que les ménages composés d'un couple continuent de prédominer, une proportion grandissante de couples d'âge actif n'ont pas d'enfant et un nombre croissant de personnes vivent dans un ménage d'une personne; en fait, elles représentaient au moins le quart (25,7%) de tous les ménages en 2001 (Statistique Canada, 2002a).

Les mariages sont moins stables aujourd'hui, et quatre sur dix ses terminent par un divorce. Les unions libres sont plus fréquentes que par le passé et les remariages donnent lieu à des ménages et à des liens de parenté plus complexes.

Les familles monoparentales représentent maintenant le quart des familles avec des enfants, comparativement à un peu plus du dixième des familles en 1961. Et nous savons que les ménages à un soutien et les familles monoparentales, principalement dirigées par la mère, sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté.

Les nouveaux immigrants ne progressent pas

Les immigrants représentent aujourd'hui presque le cinquième de la population totale du Canada, près de la moitié de la population de Toronto et le tiers de celle de Vancouver. Par le passé, les immigrants connaissaient habituellement une période de faible revenu à leur arrivée au Canada mais, à moyen et à long terme, leur situation économique finissait par surclasser celle des Canadiens de souche. Cette tendance a changé. Les immigrants des années 1990 étaient plus instruits que le Canadien moyen, mais il leur a été très difficile de percer le marché du travail et de récolter des gains financiers (Jackson et Smith, 2002; Picot et Hou, 2003).

L'évolution du mélange racial des immigrants a également contribué à cet état de fait. En 2000, près de la moitié des immigrants récents d'Afrique et d'Asie de l'Est étaient pauvres. Les travailleurs des minorités visibles, y compris ceux qui sont nés au Canada, réussissent moins bien sur le marché du travail que les travailleurs canadiens à compétences égales (Picot, 2004; Aydemir et Skuterud, 2003), et la sous-évaluation de l'instruction, de la formation et de l'expérience de travail acquises à l'étranger a contribué à nuire au progrès économique de nombreux immigrants.

Pourtant, toute la croissance future de notre population active viendra de l'immigration. Les taux élevés de pauvreté chez les immigrants, maintenant concentrés dans nos grandes villes, représentent un grave problème national qui prend de l'ampleur.

Les jeunes remettent à plus tard d'amorcer une carrière et de fonder une famille

La transition vers l'âge adulte et l'indépendance économique prennent plus de temps à se réaliser. Environ la moitié des jeunes entreprennent maintenant une forme quelconque d'études postsecondaires et la plupart des échelons de carrière exigent des études supérieures. Si les études supérieures peuvent améliorer les perspectives de carrière, des études plus longues signifient que les jeunes adultes ont moins d'expérience de travail à l'âge de 30 ans, et donc, des niveaux de salaire et de finances personnelles comparativement plus faibles qu'autrefois (Morissette, 2002). De fait, les jeunes travailleurs sont surreprésentés chez les chômeurs et les personnes qui occupent des emplois précaires[1].

Les jeunes retardent aussi le mariage et la fondation d'une famille. En 2001, 58% des jeunes adultes de 20 à 24 ans vivaient toujours avec leurs parents, soit une augmentation par rapport à 42% en 1981. Même chez les jeunes de 25 à 29 ans, près du quart (24%) vivaient chez leurs parents en 2001 (Statistique Canada, 2002a). Les jeunes de cette génération retardent le moment d'avoir des enfants et ont moins d'enfants que dans les générations précédentes.

La population du Canada vieillit

Notre population vieillit en raison d'un faible taux de fécondité et d'une augmentation de l'espérance de vie. En 1961, le taux de fécondité était de 3,2 au Canada; en 2002, il avait diminué de plus de la moitié pour passer à 1,5. De plus, notre pays compte un plus grand nombre de citoyens âgés : en 2001, 13% des Canadiens étaient âgés de 65 ans ou plus et, d'ici dix ans, la première vague de baby-boomers arrivera à 65 ans. En outre, le groupe des 80 ans et plus grossit plus rapidement que la population d'aînés en général. La capacité du Canada de composer avec les problèmes de santé et de soins à long terme qui en résultent est mise en doute — tant sur le plan des coûts futurs que sur celui de la prestation de services de santé, à mesure que diminue le bassin d'aidants naturels (épouses âgées, filles, belles-filles).

La présence des femmes sur le marché du travail a doublé

Depuis le début des années 1960, le taux de participation des femmes à la population active a double, pour passer de 30% à 60%, et il est encore plus élevé chez les mères de jeunes enfants; en effet, 66% des mères ayant des enfants de moins de trois ans étaient sur le marché du travail en 2001.

Des taux d'emploi élevés chez les femmes et chez les hommes sont nécessaires pour maintenir la taille de la population active en période de faible fécondité et pour soutenir la croissance de la prospérité économique. Manifestement, deux emplois assurent un niveau de vie plus élevé aux familles et une meilleure protection contre une perte de revenus attribuable au chômage.

Pourtant, en dépit de leurs contributions économiques, les femmes continuent d'assumer le plus gros des tâches domestiques. Les gouvernements au Canada, à l'exception notable du Québec, ont relativement peu fait pour aider les familles dans leurs rôles de prestation de soins, et l'accès au congé parental et pour obligations familiales est limité.

Notre économie à faibles salaires comporte de plus en plus d'emplois précaires

Le Canada se démarque par ses faibles salaires parmi les pays industrialisés avancés. Au milieu des années 1990, environ un travailleur à temps plein sur quatre au Canada (23,7%) recevait un faible salaire — défini comme moins des deux tiers du salaire national médian à temps plein — comparativement à seulement un travailleur sur 20 (5,2%) en Suède et seulement un sur huit en Allemagne (OCDE, 1996b). Une travailleuse canadienne sur trois est faiblement rémunérée.

Malheureusement, la plupart des travailleurs adultes à faible salaire — en particulier les femmes et les travailleurs peu instruits — continuent de recevoir de faibles salaires au fil du temps (Drolet et Morissette, 1998; Finnie, 2000; Beach, Finnie et Gray, 2003; Janz, 2004). Un grand nombre de familles de travailleurs à faible revenu connaissent des cycles de pauvreté selon qu'elles trouvent, ou ne trouvent pas, suffisamment de semaines de travail à un salaire convenable. Aujourd'hui, une famille de deux adultes avec des enfants doit travailler environ 75 semaines par année à 10 $ de l'heure pour se hisser au-dessus du seuil de la pauvreté (Conseil national du bien-être social, 2004a).

L'emploi à faible salaire entraîne également des risques de chômage plus élevés et un accès limité à des avantages sociaux, comme un régime d'assurance-maladie complémentaire, d'assurance contre les frais dentaires, d'assurance-vie et d'assurance-invalidité (Vosko, Zukewich et Cranford, 2003). En 2000, seulement 13% des travailleurs à faible salaire (moins de 10 $ de l'heure) avaient accès à ces avantages sociaux, par rapport à 51% des travailleurs gagnant de 10 $ à 20 $ de l'heure, et 77% des travailleurs touchant plus de 20 $ de l'heure (Marshall, 2003). Qui plus est, l'emploi précaire comprend rarement l'acquisition de compétences et de capacités susceptibles d'accroître l'aptitude du travailleur à se trouver un emploi plus stable ou à gravir des échelons de carrière (Saunders, 2005 : 12).

Le secteur sans but lucratif et bénévole subit des pressions

Les organisations du secteur bénévole jouent un rôle vital au sein de chaque collectivité au Canada. Elles offrent une gamme de services directs et aident à établir des liens entre les citoyens, les collectivités et les gouvernements. Elles aident à bâtir le capital social et à soutenir la démocratie. Aujourd'hui, leurs contributions uniques sont menacées par un milieu de financement caractérisé par une concurrence féroce et de rigoureuses obligations de rendre compte aux bailleurs de fonds, y compris aux gouvernements (Scott, 2003). De plus, les faibles salaires et les mauvaises conditions du travail des employés de ce secteur sapent la capacité des organisations de poursuivre leur mission (Saunders, 2004). La capacité future est également menacée par le vieillissement de l'appui de base du secteur – 28% des adultes de plus de 15 ans occupent la part du lion au chapitre des heures de travail bénévole, des dollars offerts en dons et de la participation communautaire.

Les inégalités de revenu vont en augmentant

Après des décennies de stabilité relative, deux grandes forces ont donné lieu à des inégalités croissantes au sein de la population d'âge actif : un écart croissant dans les revenus du marché et une diminution de l'impact des transferts de revenu.

Entre 1989 et 2001, les revenus du marché — en très grande partie les revenus d'emploi — des 40% de familles au bas de l'échelle ont chuté en termes réels. Les revenus du marché du quintile médian sont demeurés pour ainsi dire stables, alors que ceux du quintile supérieur ont augmenté de 16,5%. Au cours de cette période, la part des revenus du marché allant au quintile supérieur des familles est passée à 45,6% — au détriment de toutes les autres catégories de revenu[2].

L'inégalité de revenu après impôt et transferts a également augmenté parce que les coupes pratiquées dans les transferts ont empêché ces derniers de jouer leur rôle habituel de compensateurs de revenu. La répartition de la richesse est encore plus inégale que celle des revenus. Les jeunes aux prises avec de lourdes dettes d'études et les jeunes familles ayant d'importantes dettes hypothécaires sont une source de préoccupation particulière.

On observe peu de progrès au chapitre de la pauvreté chez les enfants et les ménages d'âge actif

Dans ce contexte, il n'est guère surprenant que le Canada ait fait peu de progrès dans la lutte contre les taux de pauvreté relativement élevés chez les enfants et les ménages d'âge actif. Le taux de pauvreté infantile s'établissait à 10,2% en 2002, tandis qu'il était de 9,7% chez les adultes de 18 à 64 ans.

L'ampleur de la pauvreté s'est également accrue, du fait de la baisse des revenus d'aide sociale et de l'effondrement du revenu gagné chez les travailleurs économiquement faibles (Picot, Morissette et Myles, 2003). Des revenus très faibles, combinés à des augmentations de loyer dans beaucoup de grandes villes, ont donné lieu à une hausse marquée du nombre de sans-abri au cours des années 1990.

Les mesures de protection sociale ont été réduites

Le Canada est entré dans une période d'important repli fiscal dans les années 1990, période qui s'est accompagnée d'un affaiblissement du rôle du gouvernement fédéral. Si de nombreux autres pays se sont attaqués au déficit du gouvernement, les réductions des dépenses de tous les ordres de gouvernement au Canada ont été beaucoup plus prononcées. Entre 1992 et 2002, les dépenses totales des gouvernements au Canada ont chuté de 10 points de pourcentage du PIB, comparativement à 4 points du PIB au Royaume-Uni et à 2 points en Italie, seuls autres pays membres de l'OCDE où les dépenses des programmes ont connu une importante diminution.

Une partie de ce déclin a été de nature purement cyclique — en 1992, le Canada traversait une profonde récession — mais une partie a également été causée par la guerre au déficit, qui comprenait des changements à l'assurance-emploi (a.-e.) et le démantèlement du Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) ainsi que du Financement des programmes établis (FPE). Les dépenses des programmes fédéraux (à l'exception des coûts du service de la dette) sont passées de 15,7% du PIB en 1993-1994 à environ 11,7% du PIB en 2003-2004 (Ministère des Finances, novembre 2003) soit l'équivalent de près de 50 milliards de dollars de moins en dépenses courantes.

Efforts récents de modernisation et d'adaptation

Certains efforts de modernisation des politiques sociales ont été déployés. De récentes initiatives fédérales ont fait appel à un certain réengagement dans les services sociaux — garderies et éducation préscolaire, logement abordable — mais les fonds sont beaucoup plus limités, et le rôle du gouvernement fédéral est beaucoup plus modeste.

Des mesures de soutien ciblées et fondées sur le revenu, notamment la Prestation nationale pour enfants, ont été adoptées et sont éliminées graduellement à mesure qu'augmente le revenu. Les niveaux des prestations pour enfants ont augmenté pendant plusieurs années et la réforme des prestations parentales ainsi que l'avènement d'un programme limité de prestations aux aidants naturels ont également été d'importantes initiatives sensibles aux besoins des familles.

De même, les gouvernements provinciaux ont investi à divers degrés dans les services aux enfants, particulièrement les services qui visent les familles à faible revenu. Le Québec a mis sur pied des services de garde d'enfants et d'autres services d'investissement précoce exemplaires. En fait, son réseau de garderies à 7 $ par jour a inspiré les efforts en cours pour établir un programme de garderies pancanadien.

Le Canada a d'importants atouts — et doit relever des défis de taille

Malgré de nombreux défis à relever, nous avons d'importants atouts :

- La culture et l'économie du Canada se trouvent enrichies par sa diversité culturelle, raciale et linguistique croissante.
- L'économie canadienne a donné lieu à un taux d'emploi sain, qui s'est traduit par 2,5 millions d'emplois entre 1993 et 2002.
- Nos jeunes sont parmi les mieux instruits au monde.
- Le taux de pauvreté chez les aînés est parmi les plus faibles au monde.
- Le taux élevé d'activité des femmes sur le marché du travail constitue un tampon pour les revenus des familles et contribue à une plus grande égalité entre les sexes.

Il est temps de repenser notre architecture sociale

Les changements économiques et démographiques ont entraîné de nouveaux clivages entre les jeunes et les vieux, entre les personnes nées au Canada et les immigrants, entre les personnes instruites et peu instruites, entre les ménages à un seul revenu et les ménages à deux revenus. Bien que l'État providence ne soit pas en train de disparaître, il ne fait rien pour contrer ces inégalités. Nous courons sur place à toute allure.

Nous avons besoins de nouvelles idées parce que le mélange de sécurité sociale du Canada entre le marché, l'État, la famille et la collectivité est mal outillé pour relever les défis d'aujourd'hui, et les problèmes structurels chroniques ne risquent pas de se corriger d'eux-mêmes.

Le moment est bien choisi pour agir. Si nous n'agissons pas, nous risquons une plus grande polarisation sociale et économique, la constitution d'une sous-classe marginalisée et le déclin de la prospérité et du bien-être sociaux et économiques.

Visons haut

De nombreux autres pays tentent également de relever les défis de leurs systèmes de protection sociale tout en aspirant à être plus novateurs et concurrentiels au sein de l'économie mondiale. Une économie productive et croissante est essentielle, mais cela ne suffit pas. Il est essentiel de pourvoir aux besoins des hommes et des femmes — les droits fondamentaux des citoyens et citoyennes dans les démocraties libérales — pour faire des choix efficaces dans la réalisation de sa vie et l'expérience du bonheur (Osberg, 2001).

Si certains économistes soutiennent qu'il existe un échange inévitable entre une plus grande égalité et la croissance économique, des pays ont connu une bonne croissance économique et de faibles taux de chômage dans les années 1990, en combinant des niveaux élevés d'emplois de qualité et de faibles niveaux de pauvreté, d'inégalité et d'insécurité (Jackson, 2000b; Auer, 2000; BIT, 2003). Les sources de leur succès semblent résider dans une refonte intelligente des programmes sociaux afin d'équilibrer les besoins de sécurité et de création d'emplois, des niveaux élevés d'investissement social dans la petite enfance, dans l'éducation et dans la formation, dans des relations de coopération entre les entreprises et les syndicats, dans la reconnaissance du besoin de climat d'investissement convivial et dans un consensus social quant au bien-fondé d'une société relativement égale et universelle.

Pour créer un pays plus productif, plus équitable et plus inclusif, nous devons rechercher le meilleur équilibre possible de stratégies pour des emplois de qualité et une sécurité du revenu convenable, et examiner des moyens de se pencher sur les besoins en soins des familles et soutenir la vitalité des quartiers et des collectivités.

Nous devons mobiliser nos concitoyens ainsi que les décideurs dans un dialogue créatif et constructif sur le monde dans lequel nous vivons et sur le monde que nous voulons pour nous-mêmes et pour nos enfants.

Le texte intégral du rapport *Le monde où nous vivons* et d'autres articles publiés dans la série du CCDS sur la Nouvelle architecture sociale peuvent être consultés sur le site Web du Conseil, à l'adresse www.ccsd.ca/francais/pubs/.

[1] L'emploi précaire comprend généralement les emplois temporaires, le travail à temps partiel involontaire, le travail indépendant faiblement rémunéré et le travail à plein temps fréquemment interrompu par des périodes de chômage.

[2] Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, pour les familles économiques comptant deux personnes ou plus.

Rebâtir les programmes sociaux

par Ben Carniol

Au cours des trois dernières décennies, on a dit aux travailleuses et travailleurs de première ligne en services sociaux que la «réforme de l'aide sociale», la «rationalisation» et le «remaniement» permettraient d'améliorer les programmes sociaux. Ce message a souvent été accepté par celles et ceux d'entre nous qui étaient travailleurs de première ligne, décisionnaires, administrateurs ou éducateurs. Après tout, le gouvernement n'avait-il pas pour tâche de protéger l'intérêt public?

Cependant, à mesure que nous avons progressé dans ces décennies de changements, nous nous sommes trouvés en présence de deux défis dérangeants.

1. L'incidence croissante de la faim et des sans-abri au Canada nous a forcés à reconnaître qu'en dépit de la rhétorique au sujet des améliorations apportées aux programmes sociaux, c'est plutôt l'inverse qui se produisait. Les programmes sociaux s'en trouvaient terriblement affaiblis.
2. Des données probantes donnaient de plus en plus à penser que les grandes décisions stratégiques étaient influencées par des groupes d'intérêts spéciaux très puissants, comme le Conseil canadien des chefs d'entreprise. Avec d'autres importants lobbyistes du monde des affaires, ce groupe a réussi, par ses pressions, à faire des réductions d'impôt un élément clé de la politique du gouvernement.

De 1996 à 2004, les réductions d'impôt au Canada ont exercé une ponction cumulative de près de 250 milliards de dollars du secteur public. La réduction des recettes de l'État allait inévitablement donner lieu à des coupes radicales dans les programmes du secteur public, de l'éducation à la santé, en passant par les services sociaux. En ce moment, devant l'imminence des élections fédérales, nous entendons parler d'une nouvelle série de réductions des impôts.

Je suis d'avis que, après des années de lutte contre le déficit économique, il est temps de se concentrer sur les déficits sociaux et démocratiques croissants. Nous pouvons prendre des mesures pour porter l'intérêt public au premier rang des programmes d'action.

Clarifier les valeurs progressives pour l'élaboration de politiques sociales

Les valeurs progressives comprennent le soutien de l'accès universel aux services publics, l'équité fiscale, le commerce équitable et les droits de la personne. Mieux nous définirons ces valeurs, plus nous pourrons les différencier des idéologies nocives de l'individualisme, du mercantilisme, des privilèges illégitimes et du militarisme qui, ensemble, ont gravement endommagé notre filet de sécurité sociale.

Chercher à infuser la démocratie dans les secteurs public et privé

Au Canada, nous suivons le modèle de la démocratie représentative. Bien qu'il s'agisse d'une étape importante vers la démocratie intégrale, ce modèle engendre un écart menaçant entre les représentants élus et les gens qu'ils représentent. Généralement, cet écart est comblé par les groupes de pression des secteurs les plus privilégiés, qui font pencher les politiques publiques en leur faveur. Nous pourrions nous inspirer des municipalités de pays comme le Brésil, qui reconnaissent les lacunes de ce modèle et mettent en oeuvre des formes de démocratie plus participatives. Les résultats sont impressionnants, puisque les collectivités locales s'engagent non seulement dans des processus consultatifs, mais partagent également le pouvoir avec les représentants élus en ce qui a trait à la répartition des priorités et, parfois, à la façon de mettre ces priorités en oeuvre.

Ces formes de démocratie participative devraient être appliquées au Canada à tous les ordres de gouvernement. Il s'agirait d'obliger les personnalités politiques et les bureaucrates à rendre beaucoup plus de comptes à la collectivité. Toutefois, l'élargissement de la démocratie ne devrait pas se limiter au gouvernement, mais également englober le secteur privé de manière à en reconnaître l'impact énorme sur le public. Aujourd'hui, pourtant, les entreprises ne rendent pas beaucoup de comptes aux collectivités sur lesquelles elles exercent un impact.

Lorsque des groupes d'entreprises exercent des pressions en faveur de réductions d'impôt qui

détruisent notre filet de sécurité sociale, ils piétinent le bien-être collectif. L'insertion d'une mesure de participation démocratique à la gouvernance des sociétés pourrait être un début de solution à ce problème. Certes, il s'agit d'un concept controversé. Cependant, au sein d'une démocratie, il faut débattre de ces options. Et les privilégiés ne doivent pas exercer de veto sur les résultats.

Mettre en place des instruments juridiques plus efficaces

Ces innovations dans la responsabilité à l'égard de la collectivité devront être complétées par des mesures de protection juridique plus solides contre les préjudices systémiques et les pratiques injustes qui ont mis divers groupes de population à l'écart du pouvoir. Une partie de ce travail de base a déjà été accomplie. Il y a près de 40 ans, le Canada signait le Pacte international des Nations Unies relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ratifié en 1976; pourtant, nous avons très peu fait pour le mettre en oeuvre dans notre pays.

Travailler ensemble

Les Premières Nations, les environnementalistes, les syndicats, les féministes, les minorités sexuelles, les communautés racialisées, les personnes handicapées, les personnes âgées, les groupes de lutte contre la pauvreté, les défenseurs des droits de la personne et divers groupes confessionnels ont de nombreux objectifs communs. Lorsque nous aurons appris à respecter les différences culturelles et autres, nous pourrons former des coalitions et solliciter le soutien des groupes dominants de l'intérieur. Selon mon expérience, nous pouvons bien travailler ensemble si nous faisons connaître notre engagement envers l'équité et si nous sommes prêts à apprendre comment travailler de concert.

La prise de ces mesures devient d'autant plus importante, tandis que des groupes d'entreprises comme le Conseil canadien des chefs d'entreprise font campagne en faveur de nouvelles réductions des impôts. Ce puissant consortium représente 150 sociétés parmi les plus importantes au Canada, dont les actifs totalisent plus de 2,3 milliards de dollars. Si le gouvernement acquiesce à leurs demandes, les programmes sociaux péricliteront davantage, les personnes à revenu élevé s'enrichiront et davantage de Canadiennes et Canadiens s'appauvriront.

En précisant nos valeurs, en nous mobilisant pour bâtir une démocratie davantage axée sur la participation, en inscrivant des protections juridiques contre les préjudices systémiques et en formant des coalitions, nous *pouvons* renverser ces tendances et progresser vers l'équité.

Le défi est de taille, retroussons-nous les manches.

Ben Carniol est l'auteur de Case Critical: Social Services and Social Justice in Canada, *qui en est à sa 5e édition et a été publié en 2005 par Between the Lines. Il est professeur émérite à la School of Social Work de l'Université Ryerson (Toronto), où il coordonne la prestation de cours hors campus en travail social aux Autochtones, en partenariat avec le First Nations Technical Institute.*

CASE CRITICAL

Social Services and Social Justice in Canada, 5th Edition

Ben Carniol

$22.95 · ISBN 1-896357-94-6

A must-read for anyone working within the social services sector in Canada.

— **Bob Mullaly**, Dean of the Faculty of Social Work, University of Manitoba

AVAILABLE AT YOUR FAVOURITE BOOKSTORE

Direct orders: 1-800-718-7201 · www.btlbooks.com

between the lines

Êtes-vous membre du CCDS?

Sinon, c'est à considérer parce que vous recevrez des bénéfices avantageux, y compris des escomptes sur toutes nos publications et un abonnement gratuit à *Perception*.

LE CCDS TRAVAILLE POUR VOUS

Le CCDS est l'un des porte-parole les plus reconnus en matière de questions sociales au Canada. Depuis 1920, le Conseil s'est prononcé en faveur des besoins des enfants et des familles, des défavorisés et des pauvres, au moyen de sa recherche, de consultations, de sensibilisation publique et de défense des droits. Nos études et nos rapports de recherche fournissent des informations et des analyses rigoureuses, couvrant des thèmes comme la sécurité du revenu et la pauvreté, l'emploi et le marché du travail, la politique sociale, la diversité culturelle, la prévention du crime, et les personnes handicapées.

En vous joignant au CCDS, vous faites partie d'un solide réseau d'individus et d'organismes qui donnent leur soutien à la mission du Conseil de promouvoir une plus grande sécurité sociale et économique pour tous les Canadiens.

AVANTAGES INTÉRESSANTS

Vous avez le choix de devenir membre à titre **particulier** ou en tant qu'**organisme**, au niveau de services qui vous convient le mieux. Tous nos membres reçoivent :

- un abonnement à ***Perception***, le périodique national du CCDS;
- **des trousses d'information** vous informant des activités du CCDS, des synthèses de nos plus récents rapports et de nos dernières publications.
- un **escompte de 15%** sur toutes les publications du CCDS;
- et plus.....

❒ **Oui! J'aimerais devenir membre du CCDS aujourd'hui** et donner mon soutien à sa recherche et ses publications de qualité. *(Veuillez consultez notre site Internet ou appeler notre bureau pour de plus amples détails et options de tarifs).*

Veuillez trouver ci-joint ma cotisation d'adhésion:

❒ 25 $ Étudiant
❒ 55 $ Troisième âge
❒ 65 $ Membre individuel
❒ 100 $ Organisme membre
❒ 100 $ Membre individuel + Services complémentaires
❒ 250 $ Organisme membre de parrainage
❒ 500 $ Organisme membre de soutien
❒ Autre _____ $

Je désire aussi faire un don de :

❒ 35 $ ❒ 100 $
❒ 50 $ ❒ Autre _____ $

TOTAL (adhésion + don) _____ $

Paiement :

❒ Chèque à l'ordre du CCDS ci-joint
OU
❒ paiement par carte de crédit :
❒ MasterCard ❒ Visa

N° de carte : _____

Date d'expiration : _____

Signature : _____

Options de reçu :

❒ Reçu déductible d'impôts requis
❒ Reçu standard, non déductible est suffisant
❒ Aucun reçu nécessaire

Nom : _____ Organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ Courriel : _____

CCDS • 190, rue O'Connor, Bureau 100, Ottawa ON K2P 2R3
Tél. : (613) 236-8977 • Fax : (613) 236-2750 • www.ccsd.ca
Courriel : membership@ccsd.ca